



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## **Journal des débats**

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le vendredi 22 mai 1998 — N° 108**

**Interpellation: La gestion du tourisme au Québec**

**Président de l'Assemblée nationale:  
M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

**QUÉBEC**

**Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):**

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Distribution des documents parlementaires  
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195  
Québec, Qc  
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754  
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des  
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:  
[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes  
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le vendredi 22 mai 1998**

**Table des matières**

Exposé du sujet	
M. Jean-Claude Gobé	1
Réponse du ministre	
M. David Cliche	3
Argumentation	
M. Jean-Claude Gobé	4
M. David Cliche	5
M. Michel Rivard	6
M. Jean-Claude Gobé	7
M. David Cliche	8
M. Michel Rivard	9
M. Jean-Claude Gobé	9
M. David Cliche	10
M. Michel Rivard	11
M. Jean-Claude Gobé	12
M. David Cliche	13
M. Michel Rivard	14
M. Jean-Claude Gobé	14
M. David Cliche	15
M. Michel Rivard	16
M. Jean-Claude Gobé	17
Conclusions	
M. David Cliche	17
M. Jean-Claude Gobé	19

Michel Côté, président



Le vendredi 22 mai 1998

### Interpellation: La gestion du tourisme au Québec

(Dix heures deux minutes)

**Le Président (M. Côté):** Je déclare ouverte la séance de la commission de l'économie et du travail. Le mandat de la commission pour cette séance est de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre délégué au Tourisme par le député de LaFontaine sur le sujet suivant: La gestion du tourisme au Québec.

Alors, je demande à la secrétaire s'il y a des remplacements.

**La Secrétaire:** Oui, M. le Président. M. Rivard (Limoilou) remplace M. Boucher (Johnson) et M. Gobé (LaFontaine) remplace M. Cherry (Saint-Laurent).

**Le Président (M. Côté):** Merci. Alors, je me permets de vous rappeler brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation.

Dans un premier temps, l'interpellant, M. le député de LaFontaine, aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes. Alors, par la suite, c'est des périodes de cinq minutes allouées selon la séquence suivante: un député de l'opposition officielle, M. le ministre, et un député du groupe ministériel. Et la séquence va se poursuivre dans ce sens-là.

Alors, 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à M. le député de LaFontaine.

De plus, si un intervenant n'utilise pas entièrement le temps qui lui est alloué, ceci ne réduit pas pour autant la durée de l'interpellation.

Donc, je cède la parole immédiatement au député de LaFontaine pour une période de 10 minutes.

Oui, M. le ministre.

**M. Cliche:** Un point d'ordre pour comprendre votre remarque. Si nous n'utilisons pas le temps qui nous est imparti, alloué, ça va réduire d'autant la période de l'interpellation?

**Le Président (M. Côté):** Donc, elle n'est pas transmise à quiconque d'autre. Alors, M. le député de LaFontaine.

#### Exposé du sujet

**M. Jean-Claude Gobé**

**M. Gobé:** Alors, Merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais saluer M. le ministre et les collègues députés ainsi que les autres intervenants qui sont présents ce matin pour cette interpellation.

Pourquoi cette interpellation? Parce que nous, du côté de l'opposition, considérons que le tourisme, qui est une industrie parmi les plus importantes au Québec, parmi les plus créatrices d'emplois, particulièrement dans grand nombre de régions qui connaissent des difficultés en termes de chômage chez les jeunes et chez les moins jeunes, donc, nous considérons qu'un certain nombre de questions et d'approches ne sont pas répondues adéquatement par le ministre du Tourisme. En effet, lors du dépôt de sa politique du tourisme, un certain nombre de questions ont été posées et des constats ont été faits, et force est de constater que nous ne voyons pas dans les politiques gouvernementales de réponses à cela.

Ensuite, nous avons actuellement aussi, quant aux relations entretenues par le ministre avec les intervenants du milieu du tourisme, en dehors de sa version officielle et des réalités sur le terrain, un certain nombre de questionnements, car nous pensons que cela peut retarder ou mettre en péril certaines réformes ou certaines collaborations avec le milieu.

M. le Président, on sait aussi que dernièrement le ministre a rendu publiques un certain nombre de statistiques qui semblaient démontrer une croissance du tourisme. Et, lorsqu'on les regarde d'un peu plus près, force est de constater que cela n'est pas le cas. En effet, on voit que, en ce qui concerne les touristes qui viennent des États-Unis, nous assistons à une baisse globale de 2,7 %, mais avec une ventilation qui nous démontre que certaines régions, en particulier dans l'Atlantique centre, l'Atlantique sud, le centre nord-est, ça va jusqu'à 17 %, -10 %, -9 % et -8 %. On se rend donc compte qu'il y a une baisse importante des touristes qui viennent du marché le plus important, accessible pour le Québec, qui est 200 000 000 d'Américains. Alors que le tourisme connaît une croissance phénoménale partout dans le monde, ou dans les principaux pays occidentaux, et que l'Ontario connaît une croissance très, très forte, nous, au Québec, nous piétons pour l'instant et nous perdons même des touristes dans notre marché principal.

Je lisais dans le journal *Les Affaires*, le 27 janvier dernier — c'est dans les statistiques du ministre — que le nombre des touristes français a baissé de 4 % l'été dernier et, les 11 premiers mois de l'an dernier, c'était juste de 2,1 %. Alors, on se rend compte que là aussi, sur un marché qui traditionnellement nous est acquis, on assiste à une baisse. Malgré que le gouvernement dépense une dizaine de millions pour la promotion à l'étranger, nous assistons à des baisses dans cette catégorie-là. Ensuite, M. le Président, les touristes allemands, on parle de 19,6 %. Les touristes japonais, c'est encore plus catastrophique — peut-être que le ministre pourra nous en expliquer les raisons — on parle de 24 %, 25 %, un quart du tourisme!

M. le Président, la croissance de l'industrie au Québec est très déficiente. Nous piétons, nous le disons. Le tourisme canadien n'a pas la part qui lui revient. Le Québec attire, dans une autre étude qui a été publiée dans *Le Soleil* et à laquelle je faisais écho dernièrement... seulement 18 % des touristes étrangers débarquent au Québec, contre 33 % en Ontario. Il y a quelque chose là qui n'est pas normal, surtout lorsqu'on regarde les parts du Québec et de l'Ontario par rapport à leur situation au niveau de l'Amérique du Nord et des ports d'accès, avec Dorval, avec Mirabel, par rapport à Toronto, il y a quelque chose qui ne marche pas. Nos frontières communes avec les États-Unis, le Nouveau-Brunswick, il y a quelque chose qui ne marche pas du tout.

Dans les documents du ministre, l'an dernier, on fixait l'objectif à atteindre à 18,5 %, pour le tourisme. Pourquoi si peu d'ambition? Pourquoi est-ce qu'on dit 18 %? L'année précédente, c'était à peu près la même chose. Alors, là on met toujours le même chiffre puis on dit: Comme ça, on va l'atteindre, puis ça permet de se congratuler. Nous nous questionnons. Nous pensons que le gouvernement ne prend pas les moyens d'avoir de meilleurs objectifs et d'oeuvrer... prendre des politiques nécessaires pour ce faire. Et nous y arriverons un peu plus tard, M. le Président.

On ne peut pas se désoler, au Québec, mais, en tout cas, on ne peut pas pavoiser. Et lorsqu'on sait que chacun de ces touristes ou de ces pourcentages d'augmentation du tourisme peut créer un emploi ou deux, eh bien, dans une région, dans un village, au lieu d'avoir ces gens-là qui sont sur l'aide sociale ou sur l'assurance-chômage, eh bien... nous ne pouvons que tirer la sonnette d'alarme.

M. le Président, il y a quelque chose qui ne marche pas. Est-ce que le ministre comprend vraiment l'importance du ministère ou est-ce qu'il est encore un peu à l'Environnement qui, on le sait, était sa spécialité et ses amours? Est-ce qu'il comprend que le Québec, ce n'est pas seulement une destination où on peut attirer avec les traditionnels avantages, pour les Européens, qui sont la culture québécoise: la ceinture fléchée, la poutine, le sirop d'érable, qui sont très bien mais qui correspondent à une part assez particulière du tourisme, la part folklorique, un peu comme les Français attirent en Auvergne avec certaines qualités folkloriques de danses, de fromages ou, enfin, de choses comme ça?

● (10 h 10) ●

Je pense que le ministre n'a pas compris que le Québec doit rentrer dans le réseau des compétitions internationales de tourisme et pas baser seulement sur la spécificité. J'ai rencontré dernièrement des spécialistes de tourisme qui me disaient: Lorsque nous voyons les Américains, lorsqu'on fait de la prospection et qu'on leur dit: Venez au Québec pour notre culture, pour notre langue, ils nous disent: Bien, écoutez, c'est bien beau, mais les gens qui viennent ou que nous amenons, la culture, il n'y a pas juste ça, parce qu'ils ne parlent pas le français. Alors, ils n'iront pas voir des pièces de théâtre ou des folklores de chansons ici, à Québec, ou ailleurs.

Donc, ceci pour illustrer — ce qui ne veut pas dire ne pas en faire! — la chose suivante: c'est qu'il faut que Québec se positionne dans le réseau mondial des attractions et des destinations touristiques. Et pour ce faire, il faut investir dans des domaines qui vont correspondre à ce que le touriste moderne recherche lorsqu'il part pour voyager, pour se détendre, pour prendre des vacances. Et on ne voit pas ça, M. le Président, dans la politique du gouvernement. Lorsqu'on dit, dans la politique du gouvernement, que nous sommes uniques... l'accueil des Québécois, ce n'est pas une politique, ça, c'est une chose qui est normale. Dans tous les pays du monde où il y a du tourisme, on accueille les gens, on les accueille gentiment et on est aimables. Et on est tous uniques. Alors, je ne vois pas là de grands produits à vendre pour attirer des touristes, et c'est peut-être ce qui explique la baisse dans certaines catégories de touristes.

M. le Président, nous pensons aussi que le ministre, de ce côté-là, ne démontre pas de leadership assez fort auprès de ses collègues du Conseil des ministres. On sait que le ministère du Tourisme, c'est un ministère un peu latéral qui touche à peu près à tout, à tous les ministères. Au niveau de l'infrastructure routière, il n'y a pas eu de la part du ministre de grands changements. On a toujours des routes aussi mauvaises, des destinations aussi mal indiquées, on ne trouve pas d'actions du ministre, on ne trouve pas d'indications pour que les touristes étrangers... On nous dit qu'il y a 1 920 000 Américains qui sont venus ici, au Québec, l'an dernier. Eh bien, je les défie, moi, des fois, de trouver leur direction et de lire les pancartes, à l'occasion, qui sont unilingues françaises dans certaines zones où il y a beaucoup de touristes qui vont, et pour trouver leur destination et pour trouver l'indication pour aller visiter les lieux.

M. le Président, on parle aussi du ministre, dans certains milieux, dans certaines associations touristiques... pas touristiques, des associations d'intervenants dans le tourisme, des participants, en ce qui concerne sa manie de vouloir taxer. Le ministre se désengage, désengage son gouvernement et essaye de refiler la facture aux gens du tourisme. À titre d'exemple, la taxe de 2 \$ sur les nuitées, qui est décriée par l'Association des hôteliers du Québec et qui, quoi qu'en dise le ministre, ne fait pas l'unanimité, et loin de là. Les gens lui ont suggéré d'autres mesures, d'autres façons de faire. Le ministre se refuse à vouloir entrer là-dedans; il essaye alors une formule alambiquée avec double vote, double majorité, et ce n'est pas ce que le milieu demande, et nous questionnons à savoir: Comment peut-il mettre en application des politiques touristiques qui vont être efficaces, qui vont correspondre... ou qui vont évoluer avec les gens du milieu si, au lieu de travailler avec eux, il les affronte?

Alors, ou le ministre ne les affronte pas lui-même et se fait le porte-parole de certains de ses fonctionnaires ou d'autres personnes autour de lui, le ministre des Finances lui dit: Taxe, ou alors, si c'est lui, bien, nous posons la question, et c'est pour cette raison, entre autres, que nous allons en discuter un peu plus tard.

**Le Président (M. Côté):** Vous pouvez conclure, M. le député de LaFontaine, s'il vous plaît?

**M. Gobé:** Oui. M. le Président, aussi, nous mettons en doute les statistiques qui ont été déposées par le ministre. Nous retrouvons, à titre d'exemple, 15 000 000 de Québécois qui ont voyagé au Québec l'an dernier. Nous sommes 7 200 000, et à peu près 40 % des Québécois prennent des vacances au Québec! Alors, il va peut-être nous parler de nuitées, là, moi, je veux savoir le nombre de touristes, combien de touristes viennent. Donc, nous mettons en doute les statistiques...

**Le Président (M. Côté):** Votre temps qui vous était alloué, M. le député de LaFontaine...

**M. Gobé:** Oui je termine, M. le Président.

**Le Président (M. Côté):** ...est terminé, et je dois céder la parole au ministre délégué au Tourisme. Alors, pour 10 minutes, M. le ministre.

#### Réponse du ministre

##### M. David Cliche

**M. Cliche:** Merci, M. le Président. Je suis littéralement estomaqué d'entendre les remarques préliminaires du député de LaFontaine, critique officiel de l'opposition en matière de tourisme. Essentiellement, cette interpellation est, je pense, un exercice très intéressant, d'autant plus qu'elle porte sur la gestion du tourisme au Québec. Or, cette interpellation m'interpelle en ce qui concerne faire une analyse assez exhaustive de ce qui s'est passé dans la gestion du tourisme essentiellement dans la dernière décennie, dans les 10 dernières années. Et, lorsque j'entends la critique officielle de l'opposition dire que notre gouvernement ne reconnaît pas, selon lui, l'importance du tourisme en termes de création d'emplois, en termes de développement économique, je suis littéralement estomaqué, parce qu'une analyse exhaustive que nous avons faite, que j'ai faite, des actions du gouvernement libéral qui nous a précédé, par rapport aux nôtres, démontre exactement le contraire. Et les faits sont très révélateurs.

D'abord, première remarque, M. le député de LaFontaine dit que le ministère du Tourisme ne serait pas pris au sérieux, ou quoi que ce soit. Je lui ferais remarquer que ce sont les libéraux eux-mêmes qui ont aboli le ministère du Tourisme, M. le Président. Il l'ignore peut-être. Alors, les quelques minutes que je vais prendre vont sans doute lui rafraîchir la mémoire, parce que très bientôt nous irons devant le peuple, d'ici la prochaine année, d'ici septembre 1999, et là il y aura le temps, naturellement, des bilans, le temps des bilans viendra, les masques tomberont et le peuple, dans sa grande sagesse, aura à déterminer lequel des deux gouvernements qui ont oeuvré dans cette décennie a le mieux servi l'industrie touristique.

M. le Président, je suis estomaqué, parce qu'il y a certains chiffres qui doivent être connus et sus; et, moi, c'est lors de la préparation de cette interpellation que j'ai pris connaissance de ces chiffres qui sont très révélateurs et qui démontrent qui donne la priorité au tourisme, au Québec: est-ce que c'est un gouvernement du Parti québécois, auquel j'ai la grande fierté de participer, d'être membre, ou c'est le gouvernement antérieur qui se disait, nous disait-on, entiché de création d'emplois et de développement économique?

M. le Président, gardez à l'esprit que c'est il y a maintenant plus de 10 ans, en 1988-1989, que l'Organisation mondiale du tourisme, qui est basée à Madrid, déjà indiquait à l'ensemble des pays, à l'ensemble des économies que l'industrie touristique serait, au tournant du millénaire, la principale industrie et que c'est dans ce secteur économique, dans ce secteur industriel — parce que le tourisme, c'est une véritable industrie — qu'il se créerait le plus d'emplois. On aurait pensé que le gouvernement de l'époque aurait entendu ces projections — ce que nous, nous avons entendu et ce que nous avons fait — mais, au contraire, ils se sont littéralement acharnés à démolir le ministère du Tourisme, à démolir les actions de Tourisme Québec, ils se sont littéralement acharnés à lui retirer des ressources économiques essentielles au développement de l'industrie touristique et à sabrer dans les effectifs essentiels.

Quelques chiffres, M. le Président. Le budget global de Tourisme Québec, entre 1991 et 1994-1995, est passé de 52 600 000 \$ qu'il était en 1991-1992 à 45 600 000 \$. C'est ça, le règne des libéraux, laisser le bateau du tourisme à la véritable dérive, retirer des ressources et ne pas reconnaître que c'est dans ce secteur que va se faire le développement économique, que va se créer le plus d'emplois au Québec. C'est une réduction de 13 % du budget alloué à Tourisme Québec, du temps du gouvernement libéral, qui ne s'est jamais soucié de tourisme et qui essaie maintenant de venir nous faire la leçon — et je reviendrai là-dessus — en termes de politique, en termes de vision et en termes d'actions concrètes pour faire du Québec une grande destination touristique internationale. Entendre de telles choses de la part du critique officiel de l'opposition, c'est pratiquement effarant.

● (10 h 20) ●

En termes d'effectifs, maintenant, c'est encore plus criant. De 1990-1991 à 1994-1995, sous le règne des libéraux, les effectifs de Tourisme Québec sont passés, et là entendez ça, M. le Président, de 355 à 249. C'est une réduction de près de 30 % des effectifs à Tourisme Québec. Alors, s'il vous plaît, par décence, par santé de l'esprit, par respect pour nos concitoyens, il faut savoir que ces chiffres-là démontrent très clairement qu'ils avaient décidé d'abandonner le tourisme, d'y retirer l'argent, d'y retirer les effectifs alors que l'ensemble des dépenses du gouvernement augmentait, alors que c'était la vanne ouverte et que la lutte au déficit n'existait pas. On se souviendra de la spirale vertigineuse de l'augmentation des déficits qui a culminé, dans la dernière année fiscale

du gouvernement libéral, à près de 6 000 000 000 \$ de déficit. Alors que le déficit augmentait, qu'ils n'avaient aucune notion de restreindre les dépenses, que c'étaient les vannes ouvertes, que c'était le bar ouvert — une certaine expression qui a circulé à un certain moment donné — au même moment où l'Organisation mondiale du tourisme nous disait que c'est vers ce domaine qu'il fallait se tourner, que ce domaine serait la principale industrie de l'an 2000, eux désinvestissaient et se désengageaient.

Ils ont aboli le ministère du Tourisme. Ils ont réduit les effectifs de l'ordre de 30 % en les faisant passer de 355 à 249. Ils ont réduit les budgets en marketing, en fonctionnement. Ils ont désinvesti dans le tourisme, ce qui était le signe d'un manque de sagesse et d'un manque de vision de ce gouvernement. Alors, qu'on ne vienne pas nous dire ce matin, s'il vous plaît, par décence pour les électeurs et par décence pour la population, que nous, du Parti québécois, n'avons pas eu cette vision. Parce que les chiffres maintenant, dès notre arrivée au pouvoir, les chiffres s'inversent, dans les deux cas que j'ai mentionnés. D'abord, la spirale des déficits hors contrôle se termine. Comme vous le savez, M. le Président, c'est en avril prochain que nous célébrerons — ce sera une véritable célébration — le budget équilibré. Déjà cette année, les chèques de paie que nous recevons de l'État, les chèques que les gens reçoivent de l'État, ils doivent savoir que, pour la première fois en 20 ans de notre histoire, ce n'est pas de l'argent emprunté, c'est de l'argent comptant qui correspond au pouvoir de contribution des contribuables québécois.

Dès notre arrivée au pouvoir, il y a eu ce constat. Nous avons entendu l'Organisation mondiale du tourisme. Nous avons réalisé ce qu'elle nous disait, que ce secteur, au tournant de l'an 2000, serait la principale industrie du monde, ce qui est pratiquement le cas, me dit-on — on a même devancé l'an 2000 — que c'est dans ce secteur qui a crû et qui va continuer de croître, de l'ordre de 5 % par année en termes de croissance internationale, qu'il fallait investir, qu'il fallait regarder. C'est dans ce domaine que le gouvernement du Parti québécois a cru et continue de croire, et toutes les actions que nous avons entreprises depuis notre élection le confirment.

Voici quelques chiffres, M. le Président, d'abord en termes d'évolution du financement global de Tourisme Québec. Je vous rappellerai que nous sommes, depuis quatre ans, en lutte acharnée... en objectif, nous sommes infatigables — c'est une véritable obsession que nous avons, et c'est bien ainsi: Nous voulons arrêter d'endetter les Québécois et d'endetter les jeunes. Nous avons donc réduit nos dépenses. Nous avons réduit dans l'ensemble des ministères. Or, à Tourisme Québec, compte tenu de l'importance de ce secteur économique et comme il est porteur de création d'emplois, nous avons maintenu et même légèrement augmenté le nombre d'employés de Tourisme Québec, qui était de 249 en 1994-1995 et qui est cette année, en 1998-1999, de 259. Non seulement n'avons-nous pas diminué le nombre d'employés, mais nous avons augmenté le nombre d'employés.

En termes budgétaires, M. le Président. Au même moment où nous faisons cet exercice salutaire pour l'ensemble de l'économie du Québec de ramener le déficit à zéro, de faire un équilibre budgétaire, nous avons augmenté le financement de Tourisme Québec, qui est passé, en 1995-1996, de 38 400 000 \$ à, tenez-vous bien, cette année, 1998-1999, 65 800 000 \$. Les chiffres parlent. «Money talks», comme disent les Américains. La démonstration est claire. Nous sommes un gouvernement de vision. Nous avons la vision du développement touristique au Québec. Nous avons partagé cette vision et ces projections qui sont celles de l'Organisation mondiale du tourisme. C'est dans ce secteur qu'il va se créer le plus d'emplois au Québec. C'est cette économie qui est en voie de devenir, sinon devenue, la principale industrie du monde.

Alors, vous repasserez, M. le Président, pour les leçons de l'opposition qui a désinvesti dans le tourisme, qui a réduit l'enveloppe salariale, qui a rendu l'enveloppe budgétaire de Tourisme Québec et qui a laissé un véritable bateau à la dérive.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. Vous aurez sûrement l'occasion d'y revenir. Je céderais maintenant à M. le député de LaFontaine pour une période de cinq minutes

### Argumentation

#### M. Jean-Claude Gobé

**M. Gobé:** Alors, merci. M. le Président, nous ne sommes pas ici pour faire les bilans des années 1992-1994; et, encore, on pourrait se rappeler que l'augmentation du tourisme français est venue suite aux démarches et aux mesures qui ont été prises à l'époque, en 1992-1993.

Tout ce que je rappellerai de cette époque-là, c'est que le ministre a rétabli la taxation sur les forfaits de plus de deux nuits — les nuits d'hôtel — ce qui était décrié par le milieu et qui a un effet pervers sur le tourisme; ils ont augmenté la taxe de vente de 1 %, ce qui a un effet pervers sur le tourisme. En plus de ça, ils essaient d'imposer dans la gorge des gens une taxe de 2 \$ par nuitée d'hôtel.

Alors, quand on veut parler d'investissements pour aider le tourisme, on commence par ne pas taxer. On sait qu'il y a des États américains, comme New York, entre autres, qui ont enlevé la taxe de 2 \$ sur les nuits d'hôtel — la taxe d'hébergement, comme vous appelez — parce qu'ils se sont rendu compte que c'est contre-productif. Walt Disney, à Disneyworld, ils l'ont enlevée, aussi. C'était contre-productif.

Alors, le ministre veut faire de la politique. Moi, je ne fais pas de la politique. Moi, ce que je dis, c'est qu'aujourd'hui il y a des gens dans le milieu touristique — ça va faire rire le ministre — qui se permettent d'envoyer des lettres publiques, dont le président de l'Association des hôteliers du Québec, et je vais en citer un paragraphe.

«Enfin, nous émettons de sérieuses réserves quant à la notion de partenariat si chère à Tourisme Québec. L'expérience dans ce dossier et dans d'autres dossiers où nous sommes impliqués nous démontre que le partenariat ou la consultation n'est souvent qu'une façade pour laisser croire aux gens de l'industrie qu'ils prennent part aux décisions, alors qu'il s'agit plutôt d'un moyen subtil de les faire taire et de leur faire accepter ce qu'on a décidé avant même de les consulter.

«Vous comprendrez que nous remettons sérieusement en cause notre participation aux diverses instances où nous sommes impliqués comme représentants du secteur de l'hébergement. Dommage, M. le ministre! Nous avions confiance en vous comme titulaire du Tourisme et nous voulions travailler conjointement au développement de cette industrie de l'hospitalité qui nous passionne. Il semble que ce ne sera pas le cas et que nous devons plutôt nous battre pour faire valoir le point de vue des gens d'affaires et assurer la survie de nos entreprises. Car nous ne le répéterons jamais assez: C'est de cela que nous vivons.»

Ça, ce n'est pas en 1994. Le ministre peut faire de la petite politique s'il veut. La vraie politique, la vraie réalité, c'est celle-là. Ça, c'est: Montréal, le 8 mai, adressée à David Cliche, ministre délégué au Tourisme. L'Association des hôteliers du Québec, la plus importante association représentant des gens qui dirigent et qui gèrent des établissements d'hébergement, de l'alimentation, de restauration, ils ont aussi des restaurants, ils disent au ministre: on ne veut rien savoir de toi, tu ne fais pas ce que tu dis, tu fais de la fausse concertation, de la fausse consultation.

Alors, ça ne changera rien à ce qu'il va nous dire. Il va continuer à nous sortir des chiffres. Il n'en reste pas moins que le tourisme baisse, dans des régions importantes, notre principal marché. Il n'en reste pas moins que le ministre investit des sommes très importantes au niveau du financement des publicités et des promotions. À titre d'exemple, au Canada, selon les livres des crédits 1997-1998, 2 123 000 \$ au Québec pour dire aux Québécois qu'ils doivent prendre leurs vacances ici, alors qu'on sait qu'une grande partie du fait qu'ils ne vont pas à l'étranger, c'est à cause la récession, qui a été imposée par ce gouvernement, et de la crise économique et de la devise américaine qui est très chère. À l'étranger, 12 934 000 \$; et, au Canada, un maigre 1 045 928 \$. Voilà les vrais chiffres, voilà parmi les vraies raisons.

Alors, ce que nous demandons au ministre, nous, c'est: pourquoi, M. le ministre, continuez-vous de vouloir imposer aux hôteliers du Québec une manière de financement qui ne fait pas leur affaire? Qu'attendez-vous pour vous asseoir avec? Qu'attendez-vous pour écouter et tenir compte de ce qu'ils vous demandent? Entre autres, ce qu'ils vous demandent, M. le ministre, ils demandent que ce fardeau... qui est assumé en grande partie par les Québécois, alors que dans d'autres provinces on baisse les taxes... Vous ignorez les propositions formulées par le groupe de travail à l'effet que toutes les avenues de financement soient explorées avant même de penser à une

taxe spécifique et qu'un ménage soit fait dans la duplication qu'engendrent les structures actuelles. On parle des structures, là, que vous avez faites, que vous continuez à faire dupliquer. Nous nous chargerons donc de faire connaître notre point de vue... avec lequel ils ne sont pas d'accord, bien sûr.

Alors, M. le ministre, nous vous demandons: Qu'attendez-vous? Qu'allez-vous faire pour faire en sorte que les hôteliers puissent redevenir des partenaires? Allez-vous enfin comprendre que la voie dans laquelle vous allez avec cette taxe n'est pas la voie qui est celle que le milieu veut? Et allez-vous travailler pour régler ce problème rapidement pour faire en sorte qu'on puisse retrouver, au Québec, la paix et l'harmonie dans la concertation de cette industrie touristique et son développement?

● (10 h 30) ●

Le Président (M. Côté): Merci, M. le député de LaFontaine. M. le ministre, maintenant, pour une période de cinq minutes.

#### M. David Cliche

M. Cliche: Oui, M. le Président. Je comprends que le critique officiel de l'opposition n'aime pas que je cite ces chiffres, et je le comprends. Il devrait en avoir honte, de tels chiffres. Alors, il nous dit tout simplement: on n'est pas ici pour faire de la politique. Je regrette, je suis un ministre, j'ai le grand plaisir de faire de la politique; je n'ai jamais fait et je ne ferai pas de petite politique. Mais les chiffres que j'ai cités démontrent clairement que, lorsqu'ils ont été là, ils ont laissé le bateau à la dérive. Il ne se sont pas occupés du tourisme. Ils ont démolé le ministère. Ils ont retiré les investissements gouvernementaux dans ce secteur crucial. Alors, je tenais à le dire.

Maintenant, en ce qui concerne le prélèvement du 2 \$ la nuitée. Encore là, je veux rectifier les faits. Le député de LaFontaine s'évertue et s'acharne à parler de taxe. Chaque fois que j'ai eu à répondre à ses questions, lorsque je suis assis dans mon siège normalement, il évoque toujours des taxes. D'abord, on dirait qu'il fait tout pour éloigner les Québécois de la destination touristique qu'est le Québec. Il fait miroiter des taxes. Personne n'aime les taxes, moi non plus. Il a évoqué éventuellement qu'il y aurait eu une taxe sur les chalets, ce que j'ai nié. Il l'a fait miroiter. Il en parle encore. Il a fait miroiter récemment qu'il y aurait une nouvelle taxe sur les maisons mobiles, ce qui est faux, M. le Président. Et là il nous parle du prélèvement de 2 \$ la nuitée qui ferait fuir les touristes. Encore là, il est complètement dans l'erreur. Il y a deux régions du Québec en ce moment où il y a un prélèvement de 2 \$ la nuitée. Or, à Montréal, qui est la région qui prélève le 2 \$ la nuitée, il y a une augmentation de 7 % du taux d'occupation des hôtels, qui prélèvent ce 2 \$ la nuitée. Alors, s'il vous plaît, renseignez-vous! Je suggérerais que votre service de recherche au moins puisse consulter les chiffres qui sont produits par l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal, qui m'ont donné ces chiffres-là, qui sont clairs, d'une clarté absolue.

Il n'y a pas eu diminution, il y a eu augmentation du taux d'occupation des hôtels de Montréal suite au prélèvement de 2 \$.

Deuxièmement, il fait référence à la position de principe de l'Association des hôteliers. Je lui dirai deux choses. Être ministre, c'est administrer et, à un certain moment donné, c'est d'avoir à trancher et à prendre des positions dans des dossiers, dans certains cas, litigieux et délicats. Dans la question du 2 \$, j'ai commencé à faire la tournée des associations professionnelles les plus concernées — j'ai commencé par les pourvoyeurs, la semaine prochaine, ça sera les hôteliers, l'autre après, ça sera les associations touristiques régionales — sur les modalités de la perception de ce 2 \$. Comment s'enclenche la perception de ce 2 \$ ? Les hôteliers et les gens qui seraient éventuellement appelés à percevoir ce 2 \$ auprès des gens qui couchent dans leurs établissements touristiques avaient deux préoccupations légitimes. D'abord, ils se sentaient inquiets du fait que ce prélèvement-là et le fruit de ce prélèvement, qui sera immédiatement réinvesti dans des plans marketing, dans la mise en marché du Québec destination touristique, qu'ils ne soient pas partie prenante à l'élaboration de ces plans marketing. J'ai reconnu que c'était une question légitime. La deuxième chose, ils avaient peur que ce prélèvement leur soit imposé et que des décisions unilatérales soient prises par le ministre les forçant à prélever ce 2 \$.

Je veux leur dire deux choses, et c'est ce que j'ai commencé à dire aux pourvoyeurs, qui, jusqu'à ce jour, ont été en principe contre. On m'informe que, suite à la présentation des modalités que je leur ai faite, maintenant, certains pourvoyeurs reconnaissent que les modalités que je leur ai proposées font en sorte qu'ils sont partie prenante, assurément, à l'élaboration du plan marketing non seulement à l'échelle du Québec, mais à l'échelle de leur région, à l'échelle de leur produit sectoriel, et, deuxièmement, qu'ils sont incontournables quant à la décision d'enclencher ou de ne pas enclencher le prélèvement de ce 2 \$. Si les hôteliers, si les pourvoyeurs, si les responsables de gîtes du passant refusent de prélever ce 2 \$, il n'y a pas de prélèvement de ce 2 \$.

Parce que les modalités que je leur propose, que je vais leur proposer la semaine prochaine... La semaine prochaine, j'aurai l'occasion de rencontrer le conseil d'administration de l'Association des hôteliers du Québec, qui est présidé par M. Routhier, et qui a 400 membres. Je vous signale qu'il y a 2 000 hôteliers au Québec. Il y a donc 1 600 hôteliers qui ne sont pas membres de cette association. Je leur ai écrit, aux 2 000 titulaires de permis d'hôtellerie et d'hébergement au Québec, pour les inviter à deux rencontres. Et j'invite par la même occasion le député de LaFontaine, qui pourrait peut-être mieux comprendre les modalités dont je parle, à venir à deux réunions, une à Montréal et une à Québec. Et c'est là que je leur expliquerai, par les modalités que je propose — et la loi donne le pouvoir de le déterminer — qu'ils sont partie prenante et entière à l'élaboration du plan marketing et qu'ils sont partie prenante et entière à la décision

d'enclencher ou de ne pas enclencher le prélèvement de ce 2 \$. Alors, merci.

**Le Président (M. Côté):** Alors, je céderais la parole maintenant au député de Limoilou pour une durée de cinq minutes. M. le député.

#### M. Michel Rivard

**M. Rivard:** Merci beaucoup, M. le Président. C'est avec fierté que je participe ce matin au débat sur la gestion du tourisme au Québec. Pour notre gouvernement, c'est une occasion rêvée de faire la démonstration de la qualité de nos actions et des résultats que nous avons atteints et allons atteindre. Si le député de LaFontaine voulait embêter le gouvernement ce matin, je pense bien qu'il a choisi la mauvaise cible. La démonstration que nous faisons ce matin lui fera sûrement regretter de ne pas avoir pris un dernier vendredi matin de congé avant la session intensive.

M. le Président, l'industrie touristique connaît actuellement un essor important. Au cours des 10 prochaines années, plus de 130 000 000 d'emplois seront créés de par le monde et ce sera plus de 1 000 000 000 de touristes internationaux qui sillonneront la planète. Le Québec, qui est une destination de plus en plus prisée par les touristes, se sent directement concerné par cette croissance. Nous devons, M. le Président, comme gouvernement et comme société, nous donner les outils pour développer l'industrie touristique et ainsi nous assurer que le Québec bénéficiera des retombées économiques qu'engendrera cette croissance au tournant du millénaire.

Ce contexte nous oblige donc à développer des produits touristiques qui offrent non seulement un rapport qualité-prix concurrentiel, mais qui doivent avant tout être adaptés aux besoins des clientèles. La satisfaction du client durant toute la durée de son séjour chez nous doit être au coeur de nos préoccupations. On se rappelle beaucoup plus facilement de l'incident fâcheux qui est venu ternir notre expérience touristique. C'est pour cette raison que des programmes de qualité doivent être développés et être appliqués à l'ensemble de l'industrie touristique. En d'autres mots, la qualité doit primer à partir du moment où le touriste franchit les frontières du Québec jusqu'à son départ.

Vous n'êtes pas sans savoir, M. le Président, que le gouvernement du Québec a consenti un montant de 1 000 000 \$ par année pendant trois ans pour encourager et soutenir le développement et l'intégration de programmes de qualité dans les entreprises touristiques. Nous désirons ainsi que les initiatives qui en découleront soient permanentes et à caractère structurant.

Tourisme Québec a donc formé un groupe de travail sur la qualité auquel participent des représentants des principaux secteurs de l'industrie touristique. L'approche qualité doit reposer sur des bases et des valeurs communes à toute l'industrie touristique pour que l'impact auprès des clientèles soit renforcé. Qui dit programmes de qualité dit aussi classification. La classification des établissements

hôtelières actuellement en cours est en fait la pierre d'assise de cette véritable démarche vers la qualité largement souhaitée par l'industrie et par les touristes.

Vous le savez, M. le Président, quand vient le moment de planifier un déplacement ou de choisir un établissement d'hébergement, la classification constitue pour les touristes un outil de référence hors pair, en plus de contribuer à les sécuriser.

Une entente a également été conclue l'automne dernier avec le Conseil du développement du camping pour la classification des terrains de camping québécois et, à ce jour, plus de 95 % d'entre eux ont déjà fait l'objet d'une classification.

Tous les secteurs de l'industrie touristique, notamment la restauration, les voyages, les transports et les croisières-excursions, seront donc analysés dans un avenir rapproché et pourront faire l'objet de programmes de qualité.

Pour notre gouvernement, il importe d'appuyer financièrement l'industrie dans cette démarche et de la responsabiliser en lui confiant la gestion complète de ces programmes. C'est d'ailleurs à la demande même de l'industrie que nous avons privilégié cette façon de faire qui s'inscrit également dans le processus de déréglementation et d'allègement réglementaire dans lequel notre gouvernement s'est engagé.

● (10 h 40) ●

Le développement et la mise en oeuvre de programmes de qualité pour l'ensemble de l'industrie touristique sont vitaux pour notre avenir. Ce virage qualité que nous prenons, M. le Président, permettra donc à l'industrie touristique québécoise de disposer d'un véritable label de qualité et d'avoir en main les outils nécessaires pour répondre à la demande sans cesse croissante des touristes d'ici et d'ailleurs. L'instauration de normes et de standards de qualité est de nature non seulement à augmenter la compétitivité et la rentabilité des entreprises, mais aussi à positionner le Québec tout entier comme une destination touristique de choix reconnue pour l'excellence de ses produits et de ses services.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de Limoilou. Je cède la parole maintenant au député de LaFontaine pour cinq minutes.

**M. Jean-Claude Gobé**

**M. Gobé:** Oui, M. le Président. Merci. Je ne veux pas répondre du tac au tac au ministre, mais, lorsqu'il mentionnait qu'il n'avait jamais été question de taxer les chalets, je m'excuse, mais, lorsqu'on lui a posé la question en cette Chambre, il a répondu... je lui disais: Allez-vous arrêter cette chose-là? Il a dit: Non. Je vais continuer. C'était en premier titre dans le *Journal de Montréal*, et on peut avoir les galées. Même chose pour les maisons mobiles et les cabanons sur les terrains de camping. Je ne l'ai pas inventé. C'est l'Association des campings du Québec qui est venue me rencontrer à mon bureau, qui m'a téléphoné après, qui m'a parlé et qui m'a envoyé le

document. Alors, écoutez, on va jouer sérieux. Vous avez fait une erreur, vous êtes revenu dessus. Bon. Tant mieux. Bravo! On vous a ouvert les yeux. Ça arrive à tout le monde, ça. Après ça, votre collègue des Affaires municipales a essayé de vous en passer une petite vite, vous vous êtes réveillé, avec les cabanons, puis il a décidé que, quatre, cinq jours après, par une question plantée, qu'il dirait le contraire. Bon. On reconnaît ça, en politique. Vous dites que, si on connaissait les chiffres, on réagirait mieux. Mais, vous, peut-être que si vous connaissiez mieux les réglementations, ce qui se passe, bien, peut-être que ça s'éviterait, des choses comme ça.

En tout cas, je présume que vous n'étiez pas au courant qu'on voulait taxer les chalets puis les cabanons. Si vous l'aviez été, en tout cas, puis vous avez accepté que ça se fasse, c'est grave. Je préfère croire que vous ne le saviez pas. En tout cas, vous avez dit en cette Chambre, clairement, qu'il n'était pas question de reculer là-dessus, pour reculer trois jours après par communiqué. C'est pareil pour les cabanons. En tout cas, le point n'est pas là.

Il y a un dossier aussi très important, dans le financement du tourisme au Québec. Il y avait une entente Québec-Canada qui permettait de participer au financement du tourisme au Québec. On sait que l'entente est rompue, ne fonctionne plus... Dans votre politique sur le tourisme... Ça vous fait rire, parce que chaque affrontement avec le Canada semble faire vos choux gras. Moi, ça ne me fait pas rire. Sur le plan fédéral, la fin de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement entraîne un manque à gagner important pour l'industrie, qui ne pourra plus compter sur cet important outil de financement pour appuyer ses initiatives. Bon. On parle... le fédéral a à peu près dépensé, depuis 1992 à 1997, 100 000 000 \$ ici, au Québec. Moi, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre que vous ne soyez pas allé vous asseoir avec les responsables, que vous ne soyez pas en négociation — et, si vous l'êtes, vous allez pouvoir nous le dire — afin d'établir un cadre pour pouvoir mettre en commun ces ressources très importantes. Il me semble qu'il doit y avoir moyen de s'entendre avec le Canada.

On a vu hier que, pour le sang, Héma-Québec, on ne veut pas s'entendre avec le reste du Canada, pour l'agence du sang. Je vois qu'avec le tourisme ça a l'air de traîner un peu. Vous allez me dire que ce n'est pas de votre faute, c'est à cause du fédéral. Je ne le sais pas. Il n'en reste pas moins que je lisais hier, dans un communiqué qui a été émis par le gouvernement fédéral qu'il venait d'investir encore 1 000 000 \$... voyez-vous: «Les Cantons-de-l'Est rayonneront davantage sur les marchés étrangers, appuyés par Développement économique Canada. Tourisme Cantons-de-l'Est poursuit ses efforts de commercialisation sur la scène internationale. Je suis très heureux d'annoncer l'investissement de 1 500 000 \$ pour la réalisation d'un audacieux plan de commercialisation internationale pour la région touristique des Cantons-de-l'Est.» Ça, c'est le ministre Martin Cauchon, de Développement économique Canada. Bon. Il y a des choses qui se font.

Moi, ce que je demande au ministre, c'est: Avez-vous l'intention, contrairement au fait d'en prendre seulement acte dans votre politique, de dire que ça ne marche plus, avez-vous l'intention rapidement d'aller rencontrer les gens de Tourisme Canada ou de parler avec d'autres personnes, si vous n'êtes pas capable de parler avec eux, au gouvernement fédéral, ou de mandater votre ministre des Affaires intergouvernementales pour qu'il aille les rencontrer, qu'il vous ouvre la porte si vous ne pouvez pas l'ouvrir, et de vous asseoir à une table et d'essayer de trouver un processus et un mécanisme qui vont faire qu'on va avoir une synergie dans la dépense et dans l'investissement touristiques?

On a vu le premier ministre du Canada annoncer, il n'y a pas longtemps, un centre informatique pour le tourisme. C'est beaucoup d'argent, ça, dans la région de Shawinigan. Encore là, il ne semble pas qu'il y ait eu de concertation ni de consultation. Est-ce qu'on va assister encore à un dédoublement des structures parce que Québec décide de bouder? Lorsque nous parlons au niveau fédéral ou lorsqu'on nous parle, on nous dit que c'est dans votre ministère que ça ne bouge pas. Alors, M. le ministre, est-ce que vous entendez continuer cette attitude qui, d'après moi, vous fait rire, oui, tout ce qui est conflictuel avec le Canada vous fait rire, on le sait, c'est comme ça que vous espérez gagner des votes aux prochaines élections... En attendant, ça nuit beaucoup à l'industrie, ça nuit au Québec tout entier, ça nuit aux travailleurs, et je m'attendrais à ce que vous preniez une action rapide et responsable pour faire en sorte qu'une entente Québec-Canada revienne pour gérer tous ces fonds-là, puis avoir des vues d'ensemble et une synergie pour dépenser toutes ces sommes qui sont payées par les Québécois, de toute façon.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de LaFontaine. M. le ministre, pour cinq minutes.

#### M. David Cliche

**M. Cliche:** Oui, tout simplement rétablir certains faits encore une fois. Et c'est la spécialité... quand on change de portefeuille — j'ai été aux Autochtones, j'ai été à l'Environnement et à la Faune — on a le plaisir de découvrir les qualités, les aptitudes de nos nouveaux critiques, et ce qui m'étonne, du côté du député de LaFontaine, c'est qu'il se spécialise dans la désinformation et dans les écrans de fumée, et dans les sous-entendus et les malentendus. Et il invoque, il a invoqué que j'aurais reculé dans deux dossiers. Je n'ai jamais reculé dans le dossier de la taxation sur une certaine classe de chalets. Et rapidement j'explique.

La décision du gouvernement est la suivante. Lorsqu'il y a un établissement touristique qui offre de l'hébergement, que ce soit en termes de chambres, que ce soit en termes de pavillons, que ce soit en termes de maisons, que ce soit en termes de chalets, vous êtes un établissement touristique et vous offrez des chalets, ces chalets-là doivent être classifiés, au même titre que les

autres lieux d'hébergement, et, à ce titre, il y a un coût de classification qu'il a décrit comme une taxe. Ceci étant dit, l'intention n'est pas de taxer les chalets des particuliers, des gens qui ont un chalet et qui... j'en ai un, j'ai une maison secondaire et je pourrais, cet été, décider de la louer pour la saison estivale parce que je fais de la politique puis je n'ai pas le temps de prendre des vacances à ce chalet-là. Il n'est pas question de taxer ça.

L'autre chose, c'est la question des maisons mobiles. Lorsqu'une maison mobile, une roulotte, cesse d'être mobile et s'immobilise pour une période de temps prolongée et qu'on y juxtapose souvent un balcon, on monte la maison mobile sur des blocs, ou la roulotte sur des blocs, ça devient à ce moment-là un immeuble et, à ce moment-là, cet immeuble est sujet à la taxation municipale, et ça, c'a toujours été comme ça.

La seule question qui a été soulevée, c'est: Comment la municipalité va chercher la contribution municipale du propriétaire de cet immeuble? Est-ce que c'est directement envers le propriétaire de la roulotte ou de la maison mobile immobile ou c'est via l'Association des propriétaires de campings? Il y a eu des discussions, et finalement il y a eu une entente entre l'Association des propriétaires de campings, le ministre des Affaires municipales, et, oui, je suis intervenu parce qu'il m'apparaissait que c'était plus du ressort de la municipalité de taxer et de percevoir ces taxes que du ressort et de la responsabilité de l'Association des propriétaires de campings; et ça, c'est réglé.

Maintenant, le fédéral. M. le député de LaFontaine, je suis ici, mon rôle, c'est de développer l'industrie touristique québécoise. J'ai une profonde connaissance du gouvernement canadien et de son fonctionnement, j'ai même eu le plaisir d'y oeuvrer de 1986... sur une base contractuelle, j'étais un négociateur principal du gouvernement canadien. J'ai eu, à un certain moment donné, 16 ministères fédéraux clients que je représentais dans des négociations, dans la mise en oeuvre de la Convention de la Baie James et dans d'autres dossiers de l'environnement, des affaires autochtones, et j'en passe. Donc, je connais l'appareil gouvernemental canadien très bien; je n'ai pas une attitude de chicane, c'est connu et ils me connaissent comme ça, à Ottawa, de sorte que je n'ai pas de problèmes de relations avec le gouvernement canadien.

D'une part, Mme Daoust, qui est la sous-ministre associée à Tourisme Québec, siège au conseil d'administration de la Commission canadienne du tourisme. Le gouvernement canadien a jugé et a pris la décision de ne pas renouveler l'entente quinquennale. J'en ai parlé directement avec mon collègue canadien, Martin Cauchon, que je connais depuis des années, M. le secrétaire d'État Cauchon, nous avons mangé ensemble, nous nous parlons encore cette semaine; en dedans de cinq jours, on s'est parlé deux fois pour faire régler des dossiers et il m'a dit la chose suivante, et je dois respecter la décision canadienne: Nous n'avons pas l'intention de reconduire une entente de développement de l'industrie touristique au Québec, ce n'est pas de l'intention canadienne.

Je ne les ai jamais blâmés pour ça, je ne suis jamais sorti publiquement les dénonçant, ou quoi que ce soit, ce n'est pas ma façon de faire de la politique. J'ai tout simplement pris acte de cette décision de nos amis canadiens. Ceci étant dit, j'ai convenu avec M. Cauchon, M. le secrétaire d'État, que nous allions travailler les dossiers à la pièce pour développer l'industrie touristique québécoise, et je viens de régler avec lui, hier, un dossier d'importance, qui sera annoncé très bientôt, de développement de l'industrie touristique. Donc, j'ai tout simplement pris acte de la décision canadienne. Mes relations avec le Canada sont bonnes, avec mes collègues canadiens sont bonnes, je leur parle, on se rencontre.

● (10 h 50) ●

Ceci étant dit, la création d'un institut canadien d'informatique en tourisme, je voudrais en savoir plus. Nous avons été pris un peu par surprise. Nous n'avons jamais été véritablement informés. Je n'ai jamais été informé par le Canada de ses intentions et, du moment que j'ai pris connaissance de cette décision canadienne, j'ai demandé à rencontrer — ce que je vais faire, je pense, la semaine prochaine — le nouveau directeur de cet institut canadien, qui est M. André Vallerand, qui a été lui-même ministre du Tourisme au Québec, pour connaître c'est quoi leurs intentions, parce que, nous aussi, nous avons des projets en matière d'informatique et de systèmes de gestion de la destination, et il faut éviter les doublons.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. Je cède la parole au député de Limoilou.

**M. Michel Rivard**

**M. Rivard:** Merci, M. le Président. Avant d'entamer un autre thème dans le volet touristique, je voudrais quand même répliquer à certains énoncés que le député de LaFontaine a faits en remarques préliminaires. Il a parlé, entre autres, du fait que les touristes qui viennent ici en auto auraient des problèmes à cause de l'affichage unilingue francophone. Moi, je sais que M. le député est d'origine française, et c'est bien sûr qu'il s'est rendu compte qu'en France c'était affiché en français. Il a dû se rendre compte également qu'en Italie, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne c'est affiché généralement dans la langue du pays. J'ai eu l'occasion, moi-même, au cours de certains voyages en Europe, de conduire entre autres en Hongrie, en Slovaquie, en Autriche, en Allemagne et en Hollande. Ces pays-là ont de l'affichage routier uniquement dans la langue du pays. Je pense que le député doit savoir, et il le sait sûrement, qu'aujourd'hui ça fonctionne par pictogrammes, c'est le langage universel. Et quand les touristes se mêlent de routes, ce sont dans des routes secondaires. Je pense que ce n'est pas un argument qui serait contre le fait qu'on pourrait attirer plus de touristes au Québec.

Il a parlé également qu'il y avait moins de touristes français en 1997. Il doit savoir — et je sais également qu'il le sait — que, lorsque le dollar canadien fluctue comme il a fluctué au cours des dernières années, ça a un impact

énorme. Lorsqu'on parle d'un écart, par exemple, entre le franc français et le dollar canadien de 20 %, alors, bien sûr, 1997 a été une mauvaise année; 1996 était une bonne année, et je pense bien que 1998, ça devrait être encore bon parce que le franc français qu'on achetait l'année dernière à environ 0,20 \$ ou 0,21 \$, il coûte 0,24 \$, donc, à l'inverse, pour un Français, c'est plus avantageux de venir au Québec que de choisir une autre destination.

Il a parlé également que l'État de New York avait décidé de baisser légèrement la taxe sur les chambres d'hôtel. Je pense qu'ils ont bien fait. Je ne sais pas si vous avez été à New York au cours des dernières années, les taxes sur les chambres d'hôtel, surtout dans la région immédiate de la ville de New York, étaient de 20 %, qui est nettement supérieur à tout ce qui est chargé par les gouvernements des autres États ou des autres pays.

Pour ce qui est du fameux 2 \$, ça fait longtemps, ce projet-là. C'est un projet qui avait été initié, si ma mémoire est fidèle, par le dernier ministre libéral, je crois que c'était M. Vallerand, qui avait fait une tournée de consultations auprès de l'industrie touristique. À ce moment-là, moi, en tant que président de la Communauté urbaine de Québec et responsable de l'Office du tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, nous avons été visités par le ministre, et avec les intervenants. Les intervenants, bien sûr, ne sont pas favorables à taxer plus qu'il n'en coûte présentement, mais ils ont bien compris que le 2 \$ servirait à ce qu'on mette plus d'argent dans la promotion touristique à l'extérieur pour attirer le plus de touristes possible et dans des plans marketing également.

C'est sûr qu'il y aura toujours des gens qui vont dire, et avec raison, qu'on est toujours trop taxés. Qu'on fasse un sondage et qu'on demande aux gens: Est-ce que vous payez trop de taxes et d'impôts? Je pense bien que tout le monde va dire qu'on en paie toujours trop. Il reste quand même qu'il y a des services publics qui doivent être payés par l'ensemble, et je crois que cette politique du 2 \$... Je demanderais au député de LaFontaine s'il a des statistiques pour démontrer, par exemple, que dans d'autres pays, dans d'autres provinces, dans d'autres États, il y a toujours des taxes supplémentaires pour les chambres d'hôtel. C'est sûr qu'il y a des exceptions, si vous faites allusion à l'Alberta, entre autres, mais il reste quand même que, en autant que ces taxes qui sont prélevées auprès des touristes puissent être réinvesties...

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de Limoilou. Alors, M. le député de LaFontaine.

**M. Jean-Claude Gobé**

**M. Gobé:** Oui, merci, M. le Président. Tout d'abord, pour répondre à mon collègue, oui, je voyage, en effet. Et je peux pour dire qu'en Italie, en France et dans d'autres pays d'Europe, vous trouvez des indications dans trois, quatre langues. Que ce soit sur le bord des autoroutes, que ce soit dans différents lieux publics. Vous allez dans les musées, c'est dans plusieurs langues. Vous

allez au Louvre, à Paris, c'est en plusieurs langues. Alors, s'il vous plaît, je pense qu'on ne commencera pas ce débat-là. Je pense que c'est un problème et qu'il devrait être résolu au niveau touristique. Ça, c'est une priorité si on veut vraiment donner un attrait touristique à nos visiteurs, un accueil dans lequel ils puissent être à l'aise puis se comprendre. Ça, c'est une autre affaire. Je ne ferai pas un débat là-dessus.

Vous avez parlé du franc français, qui avait monté par rapport au dollar, pour expliquer la baisse du tourisme français. Je vous rappellerai à ce moment-là que, si ça vaut comme principe pour vous puis votre gouvernement, comment expliquez-vous que le tourisme américain, il baisse, puis que les revenus américains ont baissé, alors que le dollar canadien a encore baissé cette année en bas de 0,70 \$? Voyons, si ce principe-là vaut dans un coin, il vaut pour l'autre. On ne commencera pas ce genre d'affaires là.

M. le ministre, vous avez dit: On n'a pas de problème avec le Canada, ça va bien; ou: On ne s'entend pas, on va faire nos affaires à la pièce. Pourquoi vous mettez dans votre politique pour le Québec, page 13, dernière colonne: «La concertation Canada-Québec est constamment problématique en matière de priorités de financement.» Vous venez de nous dire, il y a deux minutes, que c'était le contraire, que ça allait bien. Pourquoi vous nous dites, M. le ministre, que vous cherchez, dans vos priorités, à négocier une nouvelle entente? Vous venez de me dire qu'on ne négocierait pas; vous iriez à la pièce.

La page 25: «Négociation d'une nouvelle entente Canada-Québec sur le tourisme. Les budgets attribués à l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique totaliseraient 100 000 000, \$ 1992-1997. Considérant la contribution financière des partenaires privés, le non-renouvellement de l'entente risque d'entraîner un manque à gagner important pour l'industrie touristique québécoise. Le gouvernement du Québec entend donc négocier une nouvelle entente avec le gouvernement fédéral en vue d'harmoniser les investissements fédéraux avec les priorités québécoises.»

C'est ce que je viens de vous demander dans l'interpellation, vous m'avez dit le contraire. Ça prouve tellement vrai qu'il n'y a pas d'harmonisation puis qu'il n'y a pas de concertation que vous n'étiez même pas au courant que le premier ministre a annoncé un centre de tourisme électronique. Vous étiez peut-être le seul qui ne le savait pas, je pense. Alors, disons les choses... Avez-vous, oui ou non, l'intention de négocier une nouvelle entente? On vous a dit non, vous dites. Allez-vous retourner puis voir si quelqu'un peut essayer de vous dire oui? Avez-vous l'intention d'aller ouvrir une négociation ou allez-vous vous contenter de ce qu'on vous a dit pour pouvoir écrire que c'était problématique? Pourquoi mettre ça dans un document officiel si ce n'est pas vrai? Vous avez dit le contraire il y a deux minutes.

Vous pouvez dire beaucoup de choses, là, mais peut-être qu'il faudrait passer à l'action. Si vous pensez que c'est problématique pour le financement, bien, il est

temps que vous vous asseyez puis que vous vous y mettiez.

Un autre dossier, M. le ministre, qui me tient à coeur. Lorsqu'on parle d'infrastructures touristiques, est-ce que vous pourriez me dire si le fait d'avoir une équipe de baseball d'une ligue internationale, américaine, à Montréal et au Québec a un impact sur l'image du Québec à l'extérieur, si cela contribue à faire la promotion de Montréal et du Québec? Si vous considérez que c'est investissement, un plus pour le Québec, pouvez-vous nous dire si vous avez approché vos collègues du cabinet — le ministre de la Métropole, le ministre des Finances et d'autres; le premier ministre, que sais-je — pour faire valoir ces points-là, démontrer que cette présence d'une équipe qui passe à la télévision régulièrement dans toutes les parties de l'Amérique du Nord, avec le Montréal dessus, qui attire un certain nombre de touristes, qui génère une activité de second niveau... Parce que lorsque l'on voit Montréal, Montréal, toute une saison sur les écrans de télévision, eh bien, à un moment donné, peut-être qu'on a l'intention d'y aller faire un tour, dire: Tiens, on va aller voir c'est quoi, Montréal, là-bas, là. Et puis on y vient, puis on dépense de l'argent, puis on dort à l'hôtel. C'est un véhicule promotionnel.

Est-ce que vous avez l'intention, donc, disais-je, de demander, ou l'avez-vous fait, auprès de votre gouvernement, de voir des possibilités d'association, d'investissement, de partenariat avec les gens qui cherchent actuellement à récolter des fonds et des supports pour construire ce nouveau centre? Ma question est très claire. Je pense que les gens sont en droit d'avoir une réponse aussi claire de votre part, parce que la décision va se prendre très vite. D'ici la fin juin, on pourrait ne plus avoir cette très belle équipe sportive internationale à grand rayonnement au Québec.

• (11 heures) •

Le Président (M. Côté): Merci, M. le député de LaFontaine. M. le ministre, vous avez la parole.

M. David Cliche

M. Cliche: M. le Président, merci. Le député de LaFontaine faisait référence à notre politique pour donner au monde le goût du Québec. Il me demandait la question assez incongrue: Est-ce que j'ai l'intention de me conformer à la politique gouvernementale? Ça va de soi. La politique gouvernementale, c'est une politique pour cinq ans. Non seulement le ministre du Tourisme mais également les autres ministres membres du Conseil des ministres du gouvernement doivent se conformer à cette politique.

Il est dit dans cette politique que nous espérons, que nous espérons qu'on ait une entente globale avec le gouvernement canadien, et je le réitère: La réponse à cette question, c'est oui. Est-ce que c'est le voeu que j'exprime pratiquement à chaque fois que je rencontre mes collègues canadiens? Oui. Quelle est la réponse du Canada? Non. Une fois qu'on a dit ça, dans un premier temps, je me suis désolé de cette position. J'ai exprimé mon désaccord quant

à cette position du gouvernement canadien. Mais nous ne sommes pas le gouvernement canadien. C'est un gouvernement souverain. Nous sommes un gouvernement souverain. Ils ont décidé de ne pas reporter et d'y aller à la pièce. Candidement, ils m'ont dit: Nous, ce qui nous intéresse, c'est de la visibilité. Ça ne nous intéresse plus de faire du développement de l'industrie touristique; nous, ce qui nous intéresse, c'est de la visibilité.

Hier soir, je regardais les nouvelles et je voyais mon collègue canadien, le secrétaire d'État Cauchon, à la télévision, avec l'Estrie, 1 500 000 \$, et je suis sûr que la feuille d'érable va être là. Tout ce qui les meut, eux, c'est la visibilité. C'est leur décision. Je ne peux qu'en prendre acte, m'en désoler. Ceci étant dit, je fais contre mauvaise fortune bon cœur et je travaille à la pièce. On est en train de développer, dans cette politique — nous sommes en train de développer, grâce à cette politique — qui a reçu l'aval de l'ensemble de l'industrie touristique, je tiens à le souligner, via son Forum de l'industrie touristique, qui a été élaborée avec eux, nous sommes en voie d'élaborer une stratégie de marketing à l'échelle du Québec. On a un comité de travail composé de 12 membres du Forum de l'industrie touristique — je leur ai fait une invitation — et qui participe actuellement à l'élaboration d'un plan marketing par lequel nous allons faire la promotion et nous allons, entre guillemets, positionner le Québec comme une destination touristique importante. Le but de cette politique et de son application, c'est de faire du Québec une grande destination touristique à l'échelle du monde et de donner effectivement au monde le goût du Québec.

M. le critique officiel de l'opposition a abordé le dossier des Expos. J'ai rencontré, il y a quelques mois, des représentants du club de baseball Montréal et je leur ai dit la chose suivante, et je le redis aujourd'hui: Ils devraient, s'ils veulent nous aborder éventuellement, nous arriver avec des études — c'est ce que je leur ai suggéré — portant sur l'impact touristique de la présence d'un club professionnel dans la région de Montréal, en termes de visibilité, d'une part, d'autre part, en termes d'impact de la venue des gens qui viendraient voir ce club de baseball.

Je vous signale que le départ des Nordiques de Québec n'aurait pas, selon les chiffres que nous avons, eu d'impact sur l'achalandage de Québec ville, Québec région, Québec capitale nationale, en termes de destination touristique.

Je suis encore en attente de cette demande que j'ai faite au club de baseball de Montréal il y a déjà plusieurs mois, auprès de son vice-président en marketing, M. Morency, de m'alimenter en termes de chiffres, en termes d'impact de ce club de baseball sur la destination touristique qu'est la grande région de Montréal.

Une fois qu'on a dit ça, la question est de savoir, maintenant... c'est: Si jamais c'était... Si — si — jamais c'était une industrie touristique, qui devenait un attrait touristique, qui est un attrait touristique, ce dont je suis loin d'être convaincu, parce que le club de baseball de Montréal ne m'a jamais fourni de données qui me permettraient de répondre à cette question aux fins de voir,

si jamais on arrivait à la conclusion que ce club de baseball est un attrait touristique, est une industrie touristique, ce qui est loin d'être démontré, cet attrait touristique, cette industrie touristique aurait, entre guillemets, le même traitement, si je peux m'exprimer ainsi, qui est offert à l'ensemble de l'industrie touristique.

Les mesures budgétaires annoncées par mon collègue des Finances sont claires. Il y a possibilité que, via la SGF, nous devenions partenaires dans des industries touristiques, toujours en minoritaires. Il y a, pour Investissement-Québec, des possibilités de garanties. Là, je parle de l'industrie touristique. Or, jusqu'à ce jour, je ne suis pas convaincu que les Expos de Montréal et le club de baseball de Montréal soient une industrie touristique au même titre qu'est Tremblant, au même titre qu'est Sainte-Anne, au même titre qu'est Stoneham et les autres attractions touristiques de la région.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. Maintenant, je céderais la parole au député de Limoilou. Mais, avant de vous céder la parole, M. le député, j'aimerais vous sensibiliser au fait que, lorsque vous vous adressez — autant le député de Limoilou que le député de LaFontaine — vous vous adressez à la présidence plutôt que de vous adresser directement à votre collègue que vous interpellez. Alors, M. le député de Limoilou.

#### M. Michel Rivard

**M. Rivard:** Merci de votre rappel, M. le Président. Avant de parler d'un autre volet qui est l'importance du tourisme dans l'économie québécoise, le député de LaFontaine a parlé tantôt, entre autres, d'une baisse d'Américains. Mais je pourrais vous dire, M. le Président, que les dires et les actes des Galganov, des Mordecai Richler puis des Bill Johnson ne sont pas de nature beaucoup à aider la promotion touristique du Québec!

Pour ce qui est, maintenant, des Expos, naturellement, c'est le Conseil des ministres, après consultations, qui aura à prendre une décision. Mais j'aimerais quand même faire remarquer que, même si je pense que ça serait très mauvais que les Expos quittent Montréal, il faut quand même penser que Montréal, quand même, est, on peut dire, sur la mappe sportive, avec l'équipe des Canadiens de Montréal. J'admets bien que ce n'est pas l'équipe la plus populaire à Québec, mais il reste quand même qu'ils ont une bonne «exposition», si on peut dire, à la grandeur du Canada et aux États-Unis.

Je serais bien curieux, moi, lorsque les Expos vont présenter leurs demandes, qu'ils nous montrent une étude sur l'impact, s'il y a eu, à Cleveland, qui a perdu son équipe de football en 1995. Ils ont quand même une équipe de baseball qui performe très bien, ils ont également une équipe dans la ligue nationale de basketball, mais ils ont perdu un attrait, si on peut dire, touristique qui est le football, en 1995. Et on se souvient également, au milieu des années soixante, Washington, la capitale des États-Unis, a perdu ses Senators. Mais ils ont gardé une

excellente équipe de football et restent quand même sur la mappette sportive.

Alors, j'aimerais que, lorsque M. Brochu présentera sa demande au gouvernement pour une aide, de quelque forme que puisse être cette aide-là, j'aimerais qu'on nous démontre que Cleveland, par exemple, a perdu du tourisme, a perdu de la notoriété — parce que ça, c'est récent, c'est 1995. La même année que Les Nordiques de Québec ont quitté, la ville de Cleveland perdait son équipe de football. Et, pour Washington, s'il y a des études — on sait que c'est au début des années soixante... mais il reste quand même que la capitale américaine a beaucoup d'attraits. Je ne pense pas, aussi, que ça ait des impacts. Mais, pour Cleveland, je serais bien heureux de voir ce qui est arrivé.

Pour ce qui est, en fait, du problème du sport professionnel, je pense que tout le monde va l'admettre, c'est que, tant et aussi longtemps que les propriétaires de clubs, entre eux autres, ne décideront pas d'imposer un plafonnement salarial, peu importe les stades nouveaux... On apprendait ce matin dans les nouvelles, à titre d'exemple, qu'à Ottawa, qui vient de bénéficier d'un stade neuf, le fameux Corel Centre, qui a coûté 200 000 000 \$, payé par l'entreprise privée, les propriétaires du centre n'avaient même pas assez d'argent cette année pour payer les intérêts de la dette.

Alors, moi, ça me fait penser que, s'il y avait un nouveau stade au centre-ville de Montréal payé avec les fonds publics, ou même privés, si les propriétaires ne s'entendent pas... Je comprends qu'aux États-Unis il y a la loi anti-cartel, ou quoi que ce soit, mais, s'il faut amender des lois, qu'ils le fassent. Le sport professionnel est en train de couler. C'est pareil au baseball. C'est pareil au football. Le football est un peu plus discipliné parce qu'ils ont imposé le plafonnement salarial. Mais le baseball et le hockey sont deux sports, M. le Président, tout à fait malades. Et je ne crois pas que de nouveaux stades qui seraient financés avec les deniers publics vont faire en sorte qu'on pourra continuer. C'est sûr, encore une fois, que ça serait triste que les Expos quittent, mais je pense que, s'il y avait un plafonnement salarial, il me semble que le dossier serait bien plus sympathique.

• (11 h 10) •

M. le Président, naturellement, nous avons un petit bloc de temps de cinq minutes. Je n'ai pas l'impression que je vais pouvoir aborder l'importance du tourisme dans l'économie québécoise. Je le ferai à mon prochain bloc, à moins que le député de LaFontaine me donne des raisons de dévier des volets que je voulais discuter ce matin. S'il veut parler du sport professionnel, on peut en parler amplement. Je vous remercie.

**Le Président (M. Côté):** Je vous remercie, M. le député de Limoilou. M. le député de LaFontaine.

**M. Jean-Claude Gobé**

**M. Gobé:** Oui, merci, M. le Président. Je suis surpris de voir que le ministre n'ait pas lui-même offert au

club des Expos la collaboration des gens de son ministère pour aider à faire ces études-là. Je suis très surpris, quand on sait qu'ils sont prêts à mettre de l'argent pour le toit du Stade olympique. Il y a eu un gaspillage; il y a eu des études qui ont duré des années. Et là on se retrouve avec encore des dizaines de millions qui vont être dépensés. On a vu qu'ils sont prêts à mettre de l'argent pour aider la promotion des Jeux olympiques d'hiver à Québec, ce qui est très bien. Je suis tout à fait d'accord avec ça, pour un événement qui, ma foi, somme toute, est assez temporaire.

Et je présume que, avant de mettre de l'argent, le premier ministre offre sa collaboration, comme il l'avait fait, faire des études ou parler avec les gens. Il y en a, des études qui sont faites à Montréal. Ce n'est pas compliqué de parler avec M. Brochu. Asseyez-vous avec, regardez. C'est un dossier important. Il dit: on attend qu'il nous le prouve. Depuis quand un gouvernement qui se veut proactif attend qu'on nous le prouve? Lorsque Kenworth a fermé, j'ai posé la question au ministre des Finances à l'époque, j'ai été le premier député qui a posé la question. Il n'a pas attendu au départ. Il a compris, lui, il n'a pas attendu. Il est allé les rencontrer. Puis, grâce à ça, bien, on pourra peut-être sauver Kenworth. La vigilance l'opposition puis la réaction du gouvernement. Ayez donc cette même vigilance là! Allez les rencontrer.

Ça achève, là... ou ça vous dérange trop, parce que les sondages populaires, ou la région de Québec ou d'autres régions disent: On ne mettra pas d'argent là-dedans. Pour les Nordiques, je l'ai déploré, moi; peut-être qu'on aurait pu trouver des solutions, aussi. On ne vous demande pas de mettre des subventions là-dedans. On ne vous demande pas de piller un stade. Qu'est-ce qu'on demande? Que vous regardiez avec ces gens-là, avec l'industrie, avec les gens qui sont prêts à investir, des manières d'investir avec eux. Vous êtes prêts à le faire?

Ça m'amène à mon sujet: les centres de ski. Vous avez annoncé, là, 150 000 000 \$ pour le Mont-Sainte-Anne. C'est ça qui avait été annoncé? Ou, du moins, il était question que ça ait été annoncé. Ça a fait l'objet d'articles importants dans les journaux. On a, comme différents gouvernements, investi dans des centres de ski, dans différentes infrastructures sportives. Quelle est la différence? Bien, la différence, c'est que, dans les Expos, ça a une réverbération dans toute l'Amérique du Nord, du Québec, par la télévision, par le média qui est le plus regardé, le plus écouté, la télévision et la radio. On entend Montréal à tous les jours, toutes les fins de semaine, tous les dimanches dans la saison: Montréal, Montréal, Montréal, quand il y a une game de baseball qui se joue. C'est dans tous les journaux américains. Un moment donné, ça doit avoir un effet d'encouragement pour attirer du monde à venir visiter. Ne serait-ce que cela, est-ce que ça ne vaut pas la peine de regarder s'il n'y a pas moyen d'être partenaires avec eux?

Vous avez annoncé qu'il y avait du capital et que les gestes étaient pour être pris. Il y a des centres de ski qui sont en faillite actuellement; dans l'Estrie, Chéribourg a fermé, Mont-Orford. Vous allez intervenir? Allez-vous intervenir, oui ou non? Allez-vous aller rencontrer les

gens? Allez-vous faire comme on a fait avec Mont-Tremblant? On l'a fait à Mont-Tremblant. Est-ce qu'à Mont-Tremblant on a dit: prouvez-nous? Non. Nous nous sommes assis avec les gens, c'était dans notre temps, notre gouvernement, puis vous avez continué. Est-ce que, à tout problème, quand on veut vraiment être de bonne foi et trouver des solutions positives pour la collectivité, il n'y a pas une manière de fonctionner qui est celle de s'asseoir puis de regarder puis de discuter avec les gens? À condition de le vouloir.

Alors, moi, je suis surpris de voir que vous n'avez pas parlé de ça. Vous avez répondu: Quand ils m'auront prouvé, puis, à date, ils n'ont pas prouvé. Bien, il faudrait peut-être aller un peu plus loin que ça, d'après moi. Il me semble. C'est votre rôle de ministre. Puis, quand même que tout ce que vous faites mènerait, à la fin, à un aboutissement de constat que vous ne pouvez pas, au moins, vous l'aurez fait avec eux, le cheminement. Ce n'est pas faire de la politique que de dire ça, c'est préserver l'avenir de quelque chose qui existe et qu'on maintient à Montréal, qu'on maintient au Québec.

Maintenant, pour les centres de ski, j'aimerais vous entendre, M. le ministre. Vous avez annoncé 150 000 000 \$ pour Mont-Sainte-Anne. Les gens ont dit: Surprise, on n'est pas au courant, trop. Mais, en tout cas, avec la SGF... Est-ce que vous pourriez nous indiquer si c'est exact que vous avez des plans à cet effet-là, puis nous dire si ça va s'appliquer. Vous avez d'autres plans pour les centres de ski, les centres de villégiature, dans l'Estrie et ailleurs, mais prenons ceux de l'Estrie, Chéribourg, le Mont-Orford, qui actuellement ont de graves difficultés ou sont en faillite. On dit que le Chéribourg a déposé son bilan la semaine dernière: faillite. Alors, dans le même ordre d'idées, est-ce que ce que vous avez annoncé dans votre programme, votre politique de 250 000 000 \$, l'investissement de la SGF va s'appliquer? Chéribourg, Mont-Sainte-Anne? Les Expos?

**Le Président (M. Côté):** M. le député de LaFontaine, votre temps est écoulé. Je cède la parole à M. le ministre pour cinq minutes.

#### M. David Cliche

**M. Cliche:** Merci, M. le Président. Enfin une remarque pertinente du député de LaFontaine qui va me permettre d'élaborer un peu sur notre politique de développement. Mais, avant, fermer la parenthèse concernant le club de baseball Montréal. On est énormément sollicité, Tourisme Québec, soit pour financer de la promotion, soit pour financer des études de faisabilité, pour aider au développement, etc. La première question qui se pose lorsque nous sommes sollicités, la question est la suivante, elle est toute simple: Est-ce que l'organisme qui nous sollicite est un établissement touristique? Est-ce que c'est un membre de cette industrie touristique? Et la seule chose que j'ai demandée au club de baseball de Montréal, c'est de me démontrer qu'ils étaient un établissement et un attrait touristiques. Et ce n'est pas

à moi à le déterminer, c'est au promoteur à me dire: Je suis un établissement touristique, je suis une entreprise touristique, je suis un attrait touristique, je suis un produit d'appel touristique qui génère des retombées économiques en termes de tourisme. Or, c'est au promoteur, c'est à la personne qui fait du démarchage, c'est à l'organisme qui fait de la sollicitation envers Tourisme Québec de faire cette démonstration. Et ils ne l'ont pas fait. S'ils le font, on les traitera à ce moment-là au même titre que les autres entreprises touristiques.

Est-ce nous sommes proactifs en matière de développement? Oui. Je pense que le principal virage que cette politique fait faire au gouvernement, c'est qu'effectivement nous sommes proactifs, c'est-à-dire que nous déterminons, grâce à cette politique, quels sont les créneaux d'avenir, quels sont les secteurs de l'industrie touristique qui sont appelés à se développer.

Segundo, dans notre bureau de développement touristique qui est maintenant en place — nous avons un petit bureau de développement touristique — non seulement déterminons-nous les secteurs, mais nous déterminons également les régions, selon nous, dans lesquelles il devrait y avoir de l'investissement touristique. Et c'est sur cette base que nous sommes un interlocuteur privilégié pour la Société générale de financement — j'aurai une longue conversation avec le président — et avec Investissement-Québec — on a eu une longue rencontre avec le président d'Investissement-Québec. Et les choses qu'ils nous disent sont simples: Nous sommes des outils financiers pour promouvoir, soit à titre de partenariat direct en termes d'actions, soit en termes de prêts remboursables, en termes de garanties de prêts, nous sommes les bras financiers du gouvernement, pour faire en sorte qu'il y ait, dans les cinq prochaines années, ce que nous jugeons incontournable, 1 000 000 000 \$ d'investissements en termes d'industrie touristique. Ils nous disent tout simplement: Indiquez-nous quels sont les secteurs, indiquez-nous quelles sont les régions, arrivez-nous avec des concepts de développement qui permettent de mieux canaliser nos actions et nos décisions.

Dans la grande région de Québec, le concept, c'est de faire de Québec la première ville de villégiature quatre saisons dans le nord-est américain. Québec, la capitale nationale, a le potentiel de devenir la première ville majeure de villégiature quatre saisons. Tous les investissements sur lesquels nous travaillons... On a en ce moment des marrons au feu dans les diverses stations de ski de la région. M. le Président, vous avez entendu parler de Sainte-Anne. On annoncera les choses lorsque le tout sera ficelé. On a également parlé de Stoneham. On est au coeur de ces dossiers-là, parce que nous avons déterminé que, pour relancer ces centres de ski, il ne faut pas uniquement rajouter des remontées ou de la qualité de la neige, il faut que ces centres de ski soient intégrés dans des centres de villégiature quatre saisons, et le ski, à ce moment-là, devient un atout de ce centre de villégiature. On ne peut plus bâtir un produit d'appel, comme on dit, un attrait touristique majeur uniquement sur la base du ski.

Il faut intégrer l'offre ski à l'intérieur d'une offre globale d'un centre de villégiature quatre saisons. Et comme, au Québec, je le dis à la blague souvent, on a deux saisons, on a l'hiver et l'été, on l'a vécu encore cette année, il faut passer rapidement du ski au golf et, à l'automne, du golf au ski, il faut pouvoir offrir des produits touristiques l'hiver même s'il y a un doux temps et qu'il pleut, qu'il y ait des piscines intérieures, qu'il y ait un centre d'équitation avec un paddock intérieur, qu'il y ait des spas, qu'il y ait des lieux pour que les gens puissent se recréer, s'amuser, s'alimenter, etc.

Donc, la relance des centres de ski du Québec, incluant ceux de l'Estrie, passe par leur intégration dans des centres de villégiature et dans une notion de villégiature quatre saisons. Ça devient donc un produit, un segment d'un produit touristique global.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. M. le député de Limoilou, vous avez la parole.

#### M. Michel Rivard

**M. Rivard:** M. le Président, un mot sur l'importance du tourisme dans l'économie québécoise. Le tourisme est devenu depuis quelques années la première industrie mondiale. Au Québec seulement, nous avons enregistré des recettes touristiques de 5 500 000 000 \$ en 1997. Avec ses 29 000 entreprises réparties dans toutes les régions du Québec, l'industrie touristique procure de l'emploi directement et indirectement à 300 000 personnes, dont une grande partie va aux jeunes. C'est là une dimension importante dont il faut tenir compte.

• (11 h 20) •

Le tourisme est également une industrie d'exportation internationale. En effet, près de 1 800 000 000 \$ de recettes provenaient, en 1997, des touristes internationaux. Le tourisme est donc une source importante de devises étrangères et se situe aux sixième rang des principaux produits d'exportation du Québec à l'étranger. Ces données fort impressionnantes démontrent à quel point le tourisme est important pour l'économie québécoise.

Pour notre gouvernement, l'industrie touristique est aujourd'hui une priorité, parce que développer notre industrie touristique signifie des emplois. Des emplois créés à faible coût, puisque des recettes touristiques de seulement 57 000 \$ suffisent à engendrer un emploi dans l'industrie touristique. Des emplois pour les jeunes, car 28 % de la main-d'œuvre touristique a moins de 25 ans.

Le secteur touristique est désormais considéré comme une partie intégrante des économies régionales. Parce qu'il crée davantage d'emplois par dollar investi, parce qu'il permet une diversification de l'économie régionale, locale, le tourisme est, plus que tout autre secteur d'activité, synonyme de développement régional au sens le plus large et le plus complet du terme. En fait, 45 % des recettes touristiques du Québec sont réalisées dans les régions autres que Montréal et Québec. Cela signifie que, dans toutes les régions du Québec, des milliers d'emplois sont occupés dans les secteurs de

l'hébergement, de la restauration, du transport, des agences de voyage, du divertissement et des loisirs.

Toutes les régions du Québec peuvent aujourd'hui faire valoir des offres touristiques de qualité qui nous permettent d'attirer chaque année des millions de touristes chez nous. La plupart des plans stratégiques régionaux mentionnent le tourisme comme l'un des axes prioritaires de leur développement.

Je constate également avec grand plaisir que l'industrie touristique peut compter sur l'appui de nouveaux partenaires qui sont prêts à investir en tourisme. On assiste, en fait, à un élargissement constant du réseau économique d'appui à l'industrie touristique. La volonté du Fonds de la FTQ d'investir en tourisme et la publication par la Confédération des syndicats nationaux d'un cahier de propositions sur le tourisme au Québec témoignent de cette crédibilité acquise par le tourisme auprès des agents socioéconomiques.

Nous avons d'ailleurs eu la preuve dernièrement de l'implication des partenaires non traditionnels dans l'industrie touristique. En effet, on a fait grand état récemment dans les médias de l'implication financière éventuelle du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec dans l'avenir du Manoir Richelieu. Espérons que ces bonnes nouvelles se concrétiseront bientôt.

En permettant de mettre en valeur des attraits et des activités dans les régions et de soutenir la reconversion d'activités économiques traditionnelles, le tourisme a permis de consolider les économies de plusieurs régions du Québec. Le développement de l'écotourisme orienté vers la fréquentation de sites naturels et culturels de qualité connaît une popularité grandissante. Or, plusieurs régions du Québec sont en mesure d'offrir des ressources naturelles et culturelles riches et variées.

Comme vous pouvez le constater, M. le Président, il existe encore plusieurs possibilités de développement touristique pour la région de Québec. Vous allez me permettre, vu que le député de LaFontaine s'est montré favorable à la contribution du gouvernement à la promotion des Jeux de 2010... À titre d'exemple, l'industrie touristique à Calgary, qui a eu les Jeux en 1988. Si on compare les chiffres de fréquentation touristique de 1987, l'année précédant les Jeux olympiques, et la dernière statistique de 1997, le tourisme à Calgary a augmenté de 50 %. Alors, imaginez, une ville qui a des attraits comme Québec, si nous pouvions avoir les Jeux de 2010, quelle serait l'augmentation sur le tourisme international ou nord-américain, ça serait extraordinaire.

Je vous remercie, M. le Président.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de Limoilou. M. le député de LaFontaine, pour cinq minutes, vous avez la parole.

#### M. Jean-Claude Gobé

**M. Gobé:** Merci, M. le Président. Vous me permettrez de partager l'opinion de mon collègue à l'effet

que la région de Québec est certainement une région idéale pour accueillir les Jeux olympiques d'hiver, et ça doit être certainement un effort collectif que d'y contribuer.

On a juste à regarder ce qui se produit à Paris avec la Coupe du monde de football, de soccer actuellement, où c'est un dossier qui a été piloté et par la mairie de Paris, et par le conseil régional de l'Île-de-France, et aussi par le ministère de la Santé et des Sports, et par le gouvernement lui-même, aussi bien la construction d'infrastructures que la promotion... Et même la diplomatie s'est mise au service des gens qui voulaient obtenir cette Coupe du monde, et c'est très bien. Il est vrai que les touristes qui vont venir... et les rapports que je lisais récemment disent qu'il n'y a pas forcément un accroissement de touristes la première année, les fans prenant la place des touristes qui viendraient, mais, les années subséquentes, il y a du monde qui vient parce qu'on a mis une ville dans la télévision, dans les journaux, partout. Il y a eu une activité.

Un peu le même principe que pour les Expos. Plus on en parle, de Montréal, sur les écrans de télévision américaine, plus on voit du monde de Montréal, plus on voit une vue d'ensemble du Stade, entre les balles, des fois, là, plus il y a de gens qui regardent ça puis plus il y a des journalistes qui viennent, étrangers, ici, plus ça fait de la promotion. Puis, plus on connaît Montréal, plus on en parle. Il faut regarder ça au deuxième niveau, il ne faut pas regarder ça à court terme, combien de joueurs ça amène des États-Unis. Donc, si ça n'amène pas de joueurs, donc ce n'est pas bon pour le tourisme. Ce n'est pas de même, comme ça qu'il faut voir ça. Il faut voir ça comme un outil de promotion et de rayonnement, un peu le même principe que les Jeux olympiques puis que la Coupe de soccer à Paris, la Coupe du monde de soccer à Paris.

C'est dans ce sens-là que je demande au ministre d'intervenir ou d'aller voir s'il n'y a pas moyen de faire quelque chose. Si, à la fin, il nous arrive puis il dit: Il n'y a pas moyen d'intervenir, il n'y a rien à faire. Bien là, on regardera puis, si c'est vrai, si c'est logique, bien, tout le monde sera content au moins que l'effort ait été fait. Mais on n'a pas le droit de ne pas faire l'effort, de ne pas aller s'associer avec les gens pour voir dans cette démarche-là. Comme on n'a pas le droit de ne pas s'associer avec les gens de Québec pour voir si on peut les avoir, les Olympiques. Puis, une fois qu'on sait qu'on a peut-être une chance de les avoir, bien, on les aide à les avoir. On va voir les fédéraux aussi pour qu'ils nous aident, pas juste nous autres. Collaboration, concertation de tout le monde.

Un dossier important, puis le temps coule, on sait qu'avec les lois sur le tabac, tant fédérales que provinciales, l'industrie du tabac, les commanditaires vont devoir, au fur et à mesure des années, se retirer des commandites de certains événements, les festivals, événements sportifs. Loin de moi de remettre en question la Loi sur le tabac, étant non-fumeur et converti maintenant, connaissant les dangers de l'usage de la cigarette sur la santé des gens, donc ma question, mon questionnement au ministre n'est pas de dire: Pourquoi

les enlevez-vous? c'est: Comment allons-nous le remplacer?

Est-ce que vous avez déjà des études d'impact sur l'effet que ça peut entraîner, le retrait, graduellement, mais le retrait de ces gens-là? Est-ce que le gouvernement entend mettre un fonds spécial? Est-ce qu'il entend prendre des mesures spéciales pour maintenir ce qui est déjà là, mais aussi pour la promotion de nouvelles? Parce que c'est bien beau de dire: On va essayer de maintenir les acquis, mais les acquis, on n'en a pas assez pour progresser. Si on veut en amener plus, de tourisme, il faut des nouvelles choses. Si on veut amener plus de participants à des festivals, ça prend de nouveaux festivals, de nouveaux événements. Si on ne fait pas ça, bien, on va se contenter tranquillement de nos petits trucs, nos petites affaires puis on n'aura pas de progression des touristes, parce que ça finit, à la fin, par devenir... par se banaliser, et les gens viennent moins. Il faut sans cesse renouveler avec d'autres activités, d'autres attractions.

Alors, est-ce que, M. le ministre, vous pouvez nous dire si vous avez, dans vos politiques, d'abord des études d'impact sur tout ça et si, ensuite, vous avez des projets pour compenser ceux qui vont partir, et aussi pour mettre à la disposition de nouvelles attractions, activités qui pourraient se générer dans les futures années? C'est un peu comme les congrès, ça ne se part pas en un ou deux ans, ça prend deux, trois, quatre, cinq ans, des fois, pour voir ça. Est-ce que vous avez d'autres véhicules de support? Est-ce que vous entendez mettre votre ministère à l'oeuvre, si ce n'est pas fait, pour aller dans ce sens-là et se préparer? C'est le désengagement total, d'ici quelques années, de toutes les commandites.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de LaFontaine. Alors, M. le ministre, vous avez la parole.

**M. David Cliche**

**M. Cliche:** Avant de parler de la loi antitabac que nous avons déposée ici, je dois donc comprendre, M. le Président, des interventions du critique officiel de l'opposition qu'il serait prêt à financer à partir des fonds publics le maintien à Montréal et la construction d'un stade. Il revient avec une telle insistance que c'est la conclusion à laquelle j'arrive, alors que ma position me semble beaucoup plus logique et, à tout le moins, prudente. D'abord, qu'on nous fasse la démonstration que c'est une industrie touristique et, après ça, on verra; et, à date, ils le savent, depuis des mois que je leur demande ça, ils ne l'ont pas fait jusqu'à ce jour.

● (11 h 30) ●

Mais parlons maintenant du tabac. La loi antitabac prévoit une mesure de transition pour les grands événements. D'abord, je dois dire que toutes les demandes en termes de tourisme, toutes les études que nous faisons nous démontrent très clairement que le touriste vient non seulement visiter des lieux charmants, des paysages inédits, des paysages imprenables, comme on disait quand j'étais jeune, mais il vient également pour vivre des

expériences touristiques, et les festivals, les fêtes sont essentiels, en matière de produits touristiques. Un festival, c'est aussi important que le lieu dans lequel a lieu ce festival. Le Carnaval de Québec permet de faire vivre l'industrie touristique en un temps qui serait possiblement inanimé. Le Festival d'été de Québec est important pour animer le Vieux-Québec, qui demeure magnifique, mais, sans animation, il perd un peu de son cachet et il perd certainement de son attrait en termes de tourisme.

Montréal, la marque de commerce de Montréal aux États-Unis, et j'arrive, j'étais à Boston lundi avec le premier ministre pour signer une entente de coopération avec le Commonwealth du Massachusetts, la marque de commerce de Montréal sur le marché américain, c'est: Montréal, la ville des festivals; c'est ce qui démarque Montréal. Donc, oui, c'est important de soutenir les festivals, oui, ce sont des événements touristiques d'appel majeurs que l'on doit non seulement idéalement soutenir, mais également développer.

Je pense à la ville de Québec, en ce moment, qui est nommément sous-développée en matière de festivals. Une fois qu'on a fait le Festival d'été et qu'on a parlé du Carnaval, qu'on a parlé de cette fête biennale de la Nouvelle-France et, à tous les quatre ans, je pense, Saint-Malo, la Transat, c'est à tous les quatre ans, la ville de Québec est sous-animée.

Alors, ce que la loi antitabac pour la protection des non-fumeurs... est de limiter l'accès, notamment aux jeunes, à la nicotine... dit essentiellement deux choses. La loi prévoit que ce soit le statu quo pour les deux prochaines années, que les entreprises touristiques, que ce soit le Festival de Jazz, que ce soit le Festival Juste pour Rire ou les autres fêtes qui ont des contrats de commandite avec les producteurs de tabac, que ce soit le statu quo pendant les deux prochaines années et qu'aux années trois, quatre et cinq l'État du Québec, le gouvernement du Québec, pour aider les entreprises à faire la transition, assume 75 % de ce qu'est la valeur de la commandite au moment où nous avons déposé le projet de loi, 75 % de financement eu égard au niveau de commandite actuel en l'année trois, 50 % à l'année quatre et 25 % à l'année cinq. Nous croyons que ces deux années de statu quo et que ces trois années de transition seront suffisantes pour permettre aux grands événements de faire une transition.

Une fois qu'on a dit ça, il y a deux choses qui doivent être dites, également. D'abord, c'est l'inconnue en provenance du gouvernement canadien. Ils avaient en période électorale promis des mesures d'assouplissement et des mesures de soutien à l'événement touristique, aux grands festivals. Et, au Québec, on parle de 25 000 000 \$, et on peut aller jusqu'à 31 000 000 \$ si on inclut l'ensemble de la commandite tabac dans nos activités et nos attraits touristiques, nos événements touristiques que sont les grands festivals. Alors, là, chaque fois que je parle à des collègues canadiens, je leur dis: Allez-vous remplir votre promesse? Ils l'avaient faite solennellement, on s'en souvient. Alors, j'espère qu'ils vont remplir leur promesse et qu'eux aussi vont contribuer au soutien des événements touristiques.

La deuxième chose, et je termine là-dessus, M. le Président, malgré ces mesures monétaires de transition, la question du financement des grands événements et surtout du développement des événements touristiques demeure entière, et j'ai l'intention au cours des mois à venir de développer avec les gens de l'industrie touristique une politique à plus long terme de financement et de développement des événements touristiques.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Limoilou et M. le député de LaFontaine, pour peut-être équilibrer les deux dernières interventions de 10 minutes chacune, pour M. le ministre et le représentant de l'opposition, là, vous aurez trois minutes chacun pour vos deux interventions dans la présente séquence. Alors, M. le député de Limoilou.

#### M. Michel Rivard

**M. Rivard:** M. le Président, avant de parler de Québec, rôle touristique de la capitale, M. le ministre vient de faire remarquer, justement, que — un petit lapsus — les Fêtes de la Nouvelle-France, maintenant, depuis l'année dernière, c'est annuel et non pas biannuel, comme étaient Les Médiévales dans le passé. Donc, c'est un attrait de plus pour Québec. Ça sera de même jusqu'en 2008, l'année du 400e anniversaire de fondation de Québec par Samuel de Champlain, et après ça ce sera évalué. Je suis tout à fait d'accord avec le ministre qu'il devrait y avoir encore beaucoup plus de festivals à Québec.

Ceci étant dit, bien sûr, en tant que secrétaire régional de la région de Québec, vous allez sûrement m'entendre dire que je suis très fier de voir que la région de Québec est un pôle majeur d'attraction. Les actions, d'ailleurs, du ministre délégué au Tourisme et celles du gouvernement visent à renforcer ce pouvoir d'attraction qu'est la capitale.

Seconde région de destination des touristes au Québec, la région touristique de Québec, et plus précisément la région de la capitale nationale, a beaucoup à offrir. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les touristes et les excursionnistes de toutes origines y effectuent annuellement plus de 4 000 000 de voyages et y dépensent plus de 800 000 000 \$.

Si le mot «histoire» a un sens, c'est bien à Québec qu'on en connaît toute la signification. Berceau de la civilisation française en Amérique du Nord, la ville est aujourd'hui un important centre de services et de recherche, un port maritime achalandé et de plus en plus fréquenté par les navires de croisière, de même qu'un haut lieu culturel et touristique. Alliant tradition et modernisme, située à quelques kilomètres des grands espaces, de centres de villégiature et de stations de sports d'hiver renommées, la seule ville fortifiée en Amérique du Nord possède tous les atouts pour développer encore davantage ses parts de marché et attirer de nouvelles clientèles.

Les différentes instances locales et régionales l'ont bien compris, puisque l'Office du tourisme et des congrès

de la Communauté urbaine de Québec s'est d'ailleurs récemment dotée d'un plan de marketing pour les quatre prochaines années qui fait état des principales stratégies et actions à mettre en place pour favoriser l'essor optimal du tourisme dans la région.

De notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs, loin de là, puisque, lors du dernier discours sur le budget, le ministre des Finances a annoncé la création d'un fonds de 20 000 000 \$ sur deux ans pour la diversification de l'économie de la capitale nationale, ce qui favorisera notamment le développement de l'industrie touristique de la région de Québec.

De plus, la nouvelle politique de développement touristique, *Pour donner au monde le goût du Québec*, rendue publique le 5 mai dernier par le ministre délégué au Tourisme, reconnaît l'importance du tourisme entre autres pour l'affirmation de Québec comme capitale nationale, puisque la croissance des clientèles touristiques internationales favorise la mise en place d'équipements touristiques de niveau international dans la capitale, tel que le Centre des congrès.

De plus, une mesure spécifique concerne particulièrement la consolidation de deux pôles touristiques majeurs que sont Montréal, la métropole, et Québec, la capitale, puisqu'on reconnaît que les deux villes jouent un rôle stratégique et constituent les principales vitrines du Québec sur les marchés extérieurs. Vous conviendrez avec moi, M. le Président, que réaffirmer les rôles respectifs de ces deux grandes villes ne peut qu'avoir des retombées positives sur l'ensemble des régions du Québec.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de Limoilou. M. le député de LaFontaine, également pour trois minutes.

#### M. Jean-Claude Gobé

**M. Gobé:** Oui, Merci, M. le Président. M. le Président, dans la politique du ministre, la politique qui a été déposée, il est question d'alléger la réglementation; on parle de différentes réglementations dont la réglementation municipale. Alors, moi, j'aimerais beaucoup entendre le ministre pour qu'il nous décrive quelles sont les réglementations qui sont visées, pourquoi c'est le gouvernement qui doit réviser des réglementations, si j'ai bien compris, qui sont de responsabilité municipale — c'est-à-dire qu'au niveau municipal on n'est pas tout à fait correct dans ce qu'on fait comme règlements par rapport au tourisme? Est-ce qu'il y a déjà un comité de travail là-dessus? Et est-ce que le comité de travail va déposer un rapport? Est-ce que le ministre des Affaires municipales est impliqué là-dedans? Je pense que c'est des questions qui sont posées par les municipalités, qui commencent à s'inquiéter un peu de voir peut-être certaines de leurs réglementations changer.

Il y a aussi le domaine de la réglementation touristique comme telle. Il y a les classification des hôtels, c'est un autre volet. Il y a même, si je comprends bien, la classification zéro étoile — une étoile, deux étoiles, trois

étoiles, quatre étoiles, et là il y a zéro étoile. Est-ce que le ministre peut nous confirmer si c'est vrai qu'on peut être classifié zéro étoile, au Québec, comme catégorie de tourisme? Pourquoi ce zéro étoile, est-ce qu'une étoile ne serait pas suffisante? Et puis, s'il n'y a pas d'étoile, bien, c'est parce qu'il ne se classifie pas, hein! Ou alors, appelez ça «non classifiés», une catégorie d'hôtels non classifiés. C'est des questions qui ont été posées aussi par des gens de l'institut de l'hôtellerie qui trouvent un peu bizarre d'avoir des hôtels classés zéro étoile.

• (11 h 40) •

Alors, j'aimerais ça peut-être que vous nous répondiez là-dessus, et particulièrement sur la réglementation municipale, s'il est exact que vous entendez toucher à la réglementation municipale, en particulier, ça, c'est quelque chose que j'aimerais bien entendre de vous, M. le ministre. J'ai terminé.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de LaFontaine. Alors, pour les deux dernières interventions, elles sont de 10 minutes chacune pour les conclusions. Alors, M. le ministre, vous avez, comme dernière intervention, 10 minutes.

#### Conclusions

#### M. David Cliche

**M. Cliche:** La question posée concernant la classification. La classification est un élément essentiel de notre programme de qualité, du virage client que nous avons entrepris et qui fait partie de notre politique globale, qui est un virage majeur à l'échelle du gouvernement et qui est certainement une très grande différence en ce qui concerne l'action gouvernementale, la nôtre, par rapport à la leur qui a précédé la nôtre, et je vais revenir rapidement là-dessus.

La classification des hôtels, effectivement, inclut un zéro étoile. Et zéro étoile signifie que c'est le strict minimum nécessaire à l'obtention d'un permis d'établissement d'hébergement. Nous n'avons pas réinventé la roue. Nous nous sommes inspirés et nous avons travaillé avec les normes internationales de l'Organisation mondiale du tourisme pour que, si un touriste vient au Québec, s'il va coucher dans un établissement qui est classifié deux étoiles, qu'il sache que c'est un deux étoiles. Et nous avons développé cette classification avec l'industrie touristique, incluant l'Association des hôteliers du Québec. Donc, il n'y a pas de surprise de ce côté-là.

Alors, M. le Président, mes remarques finales sont les suivantes. Nous sommes un gouvernement qui croit au tourisme. Nous sommes un gouvernement qui a fait passer le budget global de Tourisme Québec de 38 400 000 \$ — ce qui suivait l'ère néfaste et destructive, véritable bateau à la dérive du tourisme qui nous avait été laissé par le gouvernement libéral précédent — à 65 800 000 \$. En termes de marketing seul, nous sommes passés, en 1995-1996, de 19 300 000 \$ d'investis à 39 400 000 \$, en

marketing de la destination touristique Québec pour donner au monde le goût du Québec.

Voici des faits et des chiffres qui parlent. Jumelés avec cette politique à laquelle s'arriment maintenant tous nos ministères, notamment via le comité interministériel qui participe à la mise en oeuvre de cette politique, qui est présidé par Mme la sous-ministre Daoust, la sous-ministre associée, à Tourisme Québec... ce qui est, je pense, blanc par rapport à la période noire que les libéraux ont réservée au domaine du tourisme. Je tiens à le redire. Heureusement, qu'ils ne sont plus au gouvernement, le tourisme s'en allait à la faillite. Ils ont, dans leur temps, réduit le budget global de Tourisme Québec de 13 %, le faisant passer de 52 600 000 \$ à 45 600 000 \$, au même moment où ils augmentaient l'ensemble des dépenses gouvernementales, où ils avaient complètement perdu le contrôle des finances publiques, où ils avaient atteint le sommet record de 6 000 000 000 \$ de déficit — près de 6 000 000 000 \$, faut le faire! — dans l'année fiscale 1994-1995. Un véritable scandale!

Au même moment, ils diminuaient non seulement le budget de Tourisme Québec, ils stoppaient l'augmentation du budget de marketing du tourisme, qui est essentiel à tout développement touristique, et ils s'abritaient dans les effectifs de Tourisme Québec, les faisant passer, M. le Président, tenez-vous bien, de 355 en 1990-1991, et là ils ont commencé à couper, à couper et à couper, les faisant passer à 249 en 1994-1995. C'était ça, la vision, le manque de vision du gouvernement libéral, qui n'écoutait pas l'Organisation mondiale du tourisme, qui n'écoutait pas tous les experts qui disaient que c'est dans ce secteur qu'il faut investir, que ce secteur serait, au tournant du millénaire, la principale industrie du monde, que c'est dans ce secteur qu'on crée de l'emploi dans toutes les régions du Québec, que c'est dans ce secteur qu'on crée de l'emploi pour les jeunes, 25 % de la masse des gens qui travaillent dans l'industrie touristique ont moins de 25 ans, M. le Président. Ils ont ignoré ces avis, ils ont ignoré la sagesse, ils ont désinvesti dans le tourisme au même moment où ils augmentaient les dépenses dans tous les autres secteurs, au même moment où ils avaient perdu le contrôle.

Nous, ce que nous avons fait, au même moment où on réassainit les finances publiques, au même moment où on va parvenir à ce déficit zéro, au même moment, malgré ces efforts, nous avons su reconnaître que le tourisme est un secteur essentiel. Ce que nous avons fait, nous avons investi, nous avons gardé les ressources et même légèrement augmenté les ressources de Tourisme Québec alors qu'elles étaient diminuées dans beaucoup d'autres agences gouvernementales et ministères du gouvernement, nous avons rallié l'industrie touristique, nous avons créé le Forum de l'industrie touristique, où on retrouve tous les grands acteurs du développement touristique, nous avons renoué nos liens avec les ATR, les ATR sont maintenant des partenaires dans la mise en oeuvre de cette politique. Nous avons élaboré cette politique suite au grand sommet qui avait été organisé par ma prédécesseure, Rita Dionne-Marsolais, le grand sommet de mars 1997.

L'industrie touristique nous a demandé de donner le cap, de donner la direction, de développer une politique, ce qui a été fait. Et maintenant, la politique, dans sa mise en oeuvre au jour le jour, se fait avec l'industrie touristique et se fait également avec les bras financiers, les sociétés d'investissement qui sont celles du gouvernement du Québec. La Société générale de financement, M. le Président, a réservé 250 000 000 \$ d'investissements; ces 250 000 000 \$ d'investissements de la Société générale de financement devraient générer au minimum, au bas mot, 1 000 000 000 \$ d'investissements dans les cinq prochaines années. Selon toutes nos analyses, c'est dans ce secteur du récréotourisme qu'il va se créer le plus d'emplois. La SGF, avec ce 1 000 000 000 \$ d'investissements, prévoit une création de 14 000 emplois dans le secteur du récréotourisme dans les années à venir.

Du côté d'Investissement-Québec, le 500 000 000 \$ de disponible à Investissement-Québec vise spécifiquement et notamment, entre autres, l'industrie touristique et, via son bras, Garantie-Québec, vient régler un problème majeur dans l'industrie touristique. Lorsqu'on est une petite entreprise, et les 50 000 entreprises de l'industrie touristique sont en grande partie composées de petites et moyennes entreprises, on connaît le caractère frileux des gérants de banque, on connaît le caractère frileux des gérants de caisse lorsqu'on se présente devant ces gens pour avoir un prêt pour lancer un événement touristique, pour lancer une petite entreprise de descente de rivières en canot, pour lancer une petite entreprise d'accompagnement de motoneigistes, pour lancer une petite entreprise d'accompagnement de gens qui font du cyclotourisme... Or, avec Garantie-Québec, on va pouvoir maintenant garantir les emprunts que font ces petites et moyennes entreprises auprès de leurs institutions financières qui leur sont chères.

Vous avez ici, M. le Président, la démonstration d'un gouvernement qui croit au tourisme, un gouvernement qui a une vision, qui voit ce que l'industrie touristique est et sera au Québec, qui va faire du Québec une grande destination touristique, qui va faire du Québec une destination touristique qui va être autant connue que celles que sont les destinations de New York ou de Paris, notamment, ou de la France, qui va donner au monde le goût du Québec et qui va faire que c'est dans cette industrie qu'il va se créer le plus d'emplois dans les cinq prochaines années. C'est notre vision, c'est notre action financière, c'est notre action de concertation, et c'est le leadership que j'ai l'intention de continuer à jouer dans ce domaine et dans cette industrie.

Comparé à un manque total de vision, un laisser-aller total du gouvernement qui nous a précédés, qui a, de façon honteuse, de façon quasiment scandaleuse, lorsqu'on sait que l'Organisation mondiale du tourisme nous faisait ces démonstrations que c'est un secteur d'avenir, que c'est un secteur dans lequel il fallait investir, que c'est une industrie très éclatée, qu'il fallait regrouper l'industrie touristique, qu'il fallait développer une politique de développement avec cette dite industrie, ils ont fait exactement le contraire... Ils se sont tirés dans le pied, M.

le Président. Et, heureusement, les citoyens ont vu clair et, en septembre 1994, nous ont confié les rênes du gouvernement et les rênes de la gestion publique. Heureusement, parce que c'est un véritable bateau à la dérive que nous avons pris en matière de tourisme. Heureusement, nous avons changé de capitaine.

Le peuple, dans sa grande sagesse — vox populi, vox Dei — a remis un capitaine à l'intérieur du navire, a remis une vision claire, a écouté l'Organisation mondiale du tourisme, a écouté l'industrie en se disant: Nous avons le potentiel, il faut développer des choses, il faut qu'on travaille ensemble, il faut qu'on développe un plan marketing ensemble, il faut que nous identifions rapidement les créneaux et les régions où il faut investir, il faut qu'on se dise comment nous allons présenter le Québec, comment nous allons positionner le Québec, qui sont nos clients, où sont-ils, comment peut-on les rejoindre, quelles sont leurs attentes en matière de produits touristiques, quelles sont leurs attentes en termes de satisfaction, comment je peux aller les chercher, comment je peux les amener ici et comment je peux m'assurer qu'ils soient satisfaits de la première à la dernière minute de leur séjour, qu'il soit d'agrément ou qu'il soit d'affaires, qu'ils passent au Québec. C'est ça, notre objectif, c'est ça, notre vision, c'est ça, notre politique.

Tout ceci est maintenant soutenu par des outils économiques, par des outils de concertation. M. le Président, malgré les petits poux ou les petites choses négatives relevées par le critique officiel de l'opposition, je vous le dis: L'industrie touristique est derrière cette politique, l'industrie touristique travaille avec son ministre et l'industrie touristique me dit, à l'unisson: On a une vision, il y a un cap de donné, on est derrière vous, on est avec vous, développons l'industrie touristique et donnons au monde le goût du Québec.

• (11 h 50) •

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le ministre. M. le député de LaFontaine, vous avez maintenant 10 minutes pour nous faire part de vos remarques finales. Vous avez la parole.

### M. Jean-Claude Gobé

**M. Gobé:** Merci, M. le Président. Je suis toujours un peu surpris de voir le ministre, au lieu de parler de ce qu'il fait, faire le procès des années précédentes. Je rappellerai que le tourisme, français en particulier, s'est développé à partir de l'année 1992-1993 et que nous n'étions pas loin du 390 000 lorsque, en 1994, les élections sont survenues.

S'il peut se vanter d'avoir augmenté des budgets, il a augmenté dans la promotion internationale. Ça n'a pas été mis dans les structures au Québec, ça n'a pas été mis dans l'investissement d'infrastructures québécoises. Au contraire, pour payer ça, il a mis des taxes. Il a enlevé la détaxe sur les forfaits, qui permettait aux gens de ne pas payer de taxes sur les forfaits, pour les Québécois et les étrangers. Il a mis la taxe de 2 \$ sur les nuitées d'hôtel. Ils ont mis 1 % de taxe de vente de plus. Ça, c'est pour le Québec.

Pour le reste, on met de la publicité à l'étranger. On met 12 934 000 \$ à l'étranger. Pourquoi? Pour faire de la politique, pour faire de la promotion, pas touristique, mais la promotion du Québec pour servir l'image séparatiste du ministre. La réalité, elle est là. Il peut rire. Lorsqu'on regarde les chiffres, ses propres chiffres — qui ne sont pas prouvés, mais c'est les seuls que nous avons — on se rend compte que, l'endroit où ils mettent le plus d'argent, bien, c'est là que les touristes ont baissé. Comment se fait-il, à ce moment-là, qu'il y a moins de tourisme alors qu'on met 12 000 000 \$ de plus? En France, ça a baissé de 1,5 %; en Allemagne, de 19,6 %; au Japon, de 24,6 %. On ne regarde pas les autres, il ne nous a pas donné les statistiques. Aux États-Unis, -2 %; Atlantique centre, -17,4 %; Atlantique sud, -9 %; centre nord-est, -8 %. Pourtant, il a mis, là aussi, un grand nombre d'argent.

Ça veut dire quoi? Ça veut dire que, malgré qu'il investisse 12 000 000 \$ de plus — disons qu'il a gonflé ses budgets avec ça — il y a moins de touristes; ils ne viennent pas. Ça nous démontre que ses politiques ne sont pas les bonnes politiques. Ce n'est pas juste de la publicité qui va faire venir les touristes au Québec. Ça prend des produits, ça prend une structure, ça prend une infrastructure et ça prend des gens qui travaillent en collaboration puis en concertation, ce qui n'est pas le cas de l'Association des hôteliers, en particulier, avec le ministre. Ils disent maintenant: Nous pensions avoir trouvé en vous quelqu'un qui travaillerait pour nous défendre. Nous voyons qu'il ne nous reste que le choix de nous battre, maintenant, M. le ministre. C'est ça, le vrai bilan, la vraie réalité. Le reste, c'est de la poudre aux yeux que vous essayez de donner.

M. le ministre, ce n'est pas moi qui l'ai écrit. Vous avez pu voir comme moi dans une revue très sérieuse, *L'actualité: Du tourisme de broche à foin*. Ils en font le bilan, de ce que vous dites, là. Vous dépensez de l'argent, M. le ministre, pour de la propagande, pour de la publicité, mais vous ne dépensez pas de l'argent pour attirer les touristes au Québec, pour leur donner des raisons de venir au Québec.

L'occupation des hôtels. Si on fait abstraction de Montréal, où il y a des compagnies... et ça n'a rien à voir avec vos publicités, les gens qui vont travailler dans les compagnies à Montréal, dans la haute technologie, dans l'aviation, dans l'électronique, donc, qui vont dormir à l'hôtel, ça n'a rien à voir avec votre publicité et votre tourisme, ça. C'est du tourisme d'affaires. Ce n'est pas vos affiches que vous mettez aux États-Unis ou dans les revues qui attirent ces gens-là. Le taux d'occupation des hôtels, c'est 48 %, au Québec, 48 %! Les hôtels ferment. Le Chéribourg vient de fermer, puis vous pouvez vous pétez les bretelles. C'est beau! Avez-vous trouvé des solutions pour qu'ils ne ferment pas? Avez-vous attendu qu'ils ferment, maintenant, pour essayer d'avoir des idées avec la SGF, un autre 250 000 000 \$?

La raison, c'est parce que vous ne ciblez pas les interventions que vous devez faire. Beaucoup de blabla, beaucoup de papiers. Il y en a, du papier, il y en a, des

discussions. Même vos statistiques n'ont pas de bon sens. 15 000 000 de Québécois auraient voyagé, l'année dernière, au Québec. Ça peut vous faire sourire. On est 7 200 000, au Québec, puis vous me dites qu'il y en a 15 000 000 qui voyagent. Est-ce que vous, comme député, quand vous prenez l'autobus ou le train pour venir de Montréal à Québec, aller-retour, c'est considéré comme un voyage touristique, ça? Vous les comptabilisez comment, 15 000 000? Ça voudrait dire que chaque Québécois a voyagé deux fois en vacances au Québec par année? Soyons sérieux, M. le ministre. On voit bien que vos statistiques ne correspondent pas à la réalité. C'est des statistiques de fonctionnaires. Vous mettez peut-être des nuitées d'hôtel là-dedans, on ne le sait pas, puis vous vous gargarisez avec ça. Elle est où, la vraie réalité? La vraie réalité, elle est dans les hôtels qui ferment, dans les Laurentides, qui ont de la difficulté. Le Chanteclerc, qui est sous syndic, le Chéribourg, les pistes de ski, Orford. La voilà, la vraie réalité.

Alors, moi, je pense, M. le Président, que le ministre du Tourisme ne répond pas aux vraies préoccupations des gens du Québec en ce qui concerne le développement du tourisme. Je pense qu'il se gargarise de chiffres, comme un gars qui a travaillé au gouvernement fédéral comme négociateur, dans les chiffres et dans les structures. Il n'est pas sur le terrain. C'est le même ministre qui disait il y a 15 jours, lorsqu'on remettait les prix du tourisme: Les dossiers qui sont sur mon bureau et que ça fait trop longtemps, je les mets dans la déchiqueteuse. M. le Président, ce n'est pas moi qui l'ai inventé, ça a été repris par toutes les radios et les journaux locaux de la région. Voilà le genre de réflexions que le ministre fait.

Je pense que les gens, les Québécois, les intervenants, les travailleurs, ceux qui comptent, comme il dit, pour avoir un emploi, les jeunes qui veulent rester en région, ils ont besoin de quelqu'un d'autre que d'un gars qui rigole quand on lui dit des choses comme ça, qui rigole de leurs dossiers, mais qui s'intéresse à ce qu'ils font, qui est prêt à intervenir avec eux.

Il parle de 250 000 000 \$ pour un fonds d'investissement, des gros projets. Le mégaprojet, certes, ça peut peut-être être là, mais on fait quoi pour aider les gens qui veulent ouvrir un petit projet? On fait quoi pour aider les gens qui ont de la difficulté dans certaines régions? Pas en subventionnant leurs hôtels, mais en attirant d'autres attractions. On investit quoi pour faire des centres d'attraction, des centres d'intérêt? Rien du tout. Vous n'avez pas de plan, vous n'avez pas d'idées. Toujours les mêmes vieilles rengaines, aucune vision.

Alors, vous pouvez citer des chiffres. Le gouvernement a détruit... Le gouvernement n'a rien détruit. Dans le temps du gouvernement précédent — je ne veux pas m'attarder là-dessus; on n'est plus au gouvernement, ça fait quatre ans que vous êtes là — nous avons relancé le tourisme et, quand vous êtes arrivés... Vous regarderez le tourisme international, il est aussi élevé que celui-là, à quelques pourcentages près, si on tient compte de l'évolution. Le tourisme va doubler d'ici 15 ans. Et, au

Québec, on fait un maigre 2 %, et encore, on calcule 15 000 000 de Québécois là-dedans, deux fois plus de voyages qu'il n'y a de Québécois; et là on calcule les enfants là-dedans, les personnes âgées, les handicapés et ceux qui sont pour des raisons professionnelles. Soyons sérieux! On n'est même pas capable de donner des bonnes statistiques et de donner l'heure juste et de donner un visage clair.

Nous ne sommes pas d'accord avec votre attitude, M. le ministre, et nous ne sommes que le reflet de ce que les gens dans le milieu pensent. L'Association des hôteliers — je vais le relire, en terminant — disait: «Nous n'avons d'autre choix que de subir votre décision. Mais, de grâce, cesser de laisser croire que nous sommes associés à vos démarches, comme le présente votre communiqué» Car vous émettez des communiqués pour dire que les gens travaillent avec vous. Autre chose: «Enfin, nous émettons une sérieuse réserve quant à la notion de partenariat si chère à Tourisme Québec.» Ça, c'est vous et c'est vos fonctionnaires à côté de vous, là. «L'expérience dans ce dossier et dans d'autres dossiers où nous sommes impliqués nous démontre que le partenariat et la consultation ne sont seulement qu'une façade pour laisser croire aux gens de l'industrie qu'ils prennent part aux décisions, alors qu'il s'agit plutôt d'un moyen subtil de les faire taire et de leur faire accepter ce qu'on a décidé avant même de les consulter.» Ce n'est pas moi qui l'écris.

«Vous comprendrez, M. le ministre, que nous remettons sérieusement en cause notre participation aux diverses instances où nous sommes impliqués comme représentants du secteur de l'hébergement.» Ça, ce n'est pas en 1992-1993, là, c'est en 1998. «Dommage, M. le ministre! Nous avons confiance en vous comme nouveau titulaire du Tourisme et nous voulions travailler conjointement avec vous au développement de cette industrie de l'hospitalité qui nous passionne. Il semble que ce ne sera pas le cas et que nous devons plutôt nous battre pour faire valoir le point de vue des gens d'affaires et assurer la survie de nos entreprises. Car nous ne le répéterons jamais assez: C'est de cela que nous vivons.»

Voilà, M. le Président, ce que l'un des principaux intervenants de l'industrie touristique vous dit, en date du 8 mai. Il ne vous dit pas, là, de dire des petites politocalleries sur 1992-1993. Il vous dit: Que faites-vous maintenant? Qu'attendez-vous pour vous concerter avec nous? Qu'attendez-vous pour mettre en place des structures, un nouveau financement, un dialogue, un partenariat? Voilà, ce qu'ils vous disent, voilà ce qu'ils vous demandent. Le reste, là, les élections ont eu lieu en 1994, et elles auront lieu l'année prochaine ou cette année, faites-en au plus vite parce que c'est ça que les gens attendent, c'est ça que les groupes comme celui-là attendent, qu'on vous remplace, avec tous vos propagandes et toutes vos chimères, par des gens qui vont travailler, qui vont défendre les intérêts des québécois et qui vont faire en sorte d'arrêter les chicanes stériles, comme vous l'avez montré encore avec le gouvernement fédéral en étant incapables de vous entendre et de faire l'effort d'aller négocier une entente sur un fonds de quasiment

100 000 000 \$ sur cinq, six ans qui se dépensent ici, au Québec, par dogmatisme, comme vous le faites dans d'autres dossiers.

Alors, des élections, vous en voulez? Amenez-en, puis n'importe quel temps! On va relever le défi, on va redonner au Québec la place et puis le resplendissement qu'il avait avant que vous soyez là, avant que vous l'éteignez puis que vous l'amenez dans vos chicanes traditionnelles et habituelles.

Voilà, M. le ministre.

**Le Président (M. Côté):** Merci, M. le député de LaFontaine. Je remercie également M. le ministre ainsi que le député de Limoilou. Alors, la commission a accompli son mandat. J'ajourne les travaux sine die.

*(Fin de la séance à 12 heures)*

